

**RÉDACTION ET
ADMINISTRATION**
88, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ita 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m 3 m 6 m 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES
PUBLICITAS S. A.**

Fribourg
Rue de Romont, 3

Téléphone 6.60

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

La réunion de la commission du désarmement.

Le roi de Roumanie et son ministère.

Comment les hitlériens écrivent l'histoire.

A Genève, les travaux internationaux vont reprendre une activité qu'il faudrait pouvoir espérer fructueuse. Cet après-midi, mardi, se réunira la commission générale du désarmement. On ne se fait pas d'illusions sur la gravité des difficultés auxquelles cette commission va se heurter. Entre les grandes puissances, les dissensions sont de plus en plus profondes. Aussi les délégués eux-mêmes paraissent-ils préparés à enregistrer un échec qui serait d'autant plus vivement ressenti qu'on avait fondé des espoirs vraiment démesurés sur la conférence de Genève.

Un seul homme reste optimiste, M. Henderson, président de la conférence, qui vient de confier au représentant du *News Chronicle* ses idées personnelles sur deux points précis.

M. Henderson, d'une part, est d'avis que le meilleur moyen de ramener le Reich à Genève serait de faire reprendre par la commission générale la déclaration du 11 décembre 1932 qui promet à l'Allemagne l'égalité des droits dans le cadre de la sécurité.

Le président de la conférence est, d'autre part, hostile à ce que les négociations relatives au désarmement soient renvoyées au Conseil de la Société des nations. « Je ne vois, a dit M. Henderson, aucun avantage à cette procédure. Le Reich demeurerait sans aucun doute absent du Conseil. En outre, les petites puissances sont plus largement représentées au bureau de la conférence. » Enfin, en cas d'échec, l'opinion publique rendrait encore responsable la Société des nations, « et non pas les hommes d'Etat des nations représentées ».

Il faut faire remarquer que les travaux de la commission générale réuniront une quinzaine de ministres des affaires étrangères, et même M. Bénès qui coupe court aux manifestations organisées à Prague à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Une telle affluence d'hommes d'Etat donne à penser que tout sera mis en œuvre pour essayer de tirer la conférence de l'impasse où elle se trouve.

Dans une séance que le bureau de la conférence a tenue hier, lundi, et à laquelle assistait M. le conseiller fédéral Motta, président d'honneur de la conférence, M. Henderson a rappelé la décision de la commission générale du 26 octobre de s'ajourner pour permettre que de nouveaux efforts fussent tentés afin d'atténuer les divergences existant alors. Après avoir évoqué les négociations diplomatiques poursuivies depuis, M. Henderson a ajouté que, ayant fait connaître au bureau la situation critique dans laquelle on se trouve actuellement, c'est maintenant au bureau qu'il incombe de se prononcer sur la procédure qu'il y a aura lieu de recommander à la commission générale. Il a émis l'avis que la gravité de la situation exige plus que jamais la poursuite des efforts en vue d'arriver à une convention, conformément au mandat donné à la conférence.

M. Barthou a insisté sur le fait que l'attitude de la France ne s'est pas modifiée depuis l'ouverture même de la conférence. Il estime, lui aussi, qu'un effort doit être poursuivi pour que la conférence aboutisse et il a tenu à dire que le gouvernement français s'y associera de toute sa volonté et de toute sa bonne foi.

**

Hier, lundi, à Bucarest, à l'issue d'une entrevue qu'il a eue avec le roi Charles, M. Tataresco, président du Conseil roumain, a déclaré que le gouvernement gardait le pouvoir.

Une impression de détente régnait hier soir à Bucarest. Il faudra cependant attendre le

résultat d'une entrevue nouvelle que le premier-ministre doit avoir aujourd'hui, mardi, avec le roi pour savoir si les pourparlers entre le souverain et le gouvernement ont réellement abouti à un accord et quelles seront les modalités de cet accord.

La dernière crise a posé la question d'un changement de régime. On a envisagé un cabinet Averesco gouvernant à l'aide de décrets-lois, c'est-à-dire une solution extra-constitutionnelle de la crise.

Cette solution a soulevé l'opposition du parti libéral et du parti national-paysan, unis contre la menace. Si l'audience d'aujourd'hui confirme le succès du gouvernement Tataresco, on pourra donc dire que c'est à l'union des partis politiques, groupés pour faire face au danger qui les menaçait, que la Roumanie doit de conserver un régime parlementaire.

Il faut insister sur cette union des deux grands partis roumains, car elle est chose rare dans l'histoire contemporaine de la Roumanie.

Il reste à savoir ce qu'en pense l'armée. Il faut rappeler à ce propos le memorandum que 80 généraux roumains ont adressé, ces jours derniers, au roi Charles.

Les signataires de ce document déclarent qu'ils sont loin d'être satisfaits de la situation existant actuellement dans les rangs de l'armée et que, en conséquence, ils demandent que l'armée ait désormais une influence plus étendue dans la direction des affaires du pays. S'accommoderont-ils du maintien au pouvoir du cabinet Tataresco ? Leur sera-t-il donné satisfaction ? Dans quelle mesure ?

**

On lira plus loin le résumé d'un discours de M. Darré, ministre de l'agriculture du Reich.

Le ministre Darré est un de ceux qui, avec M. Rosenberg, travaillent à établir en Allemagne une religion nationale d'essence germanique. Pour cela, il faut rendre le christianisme odieux aux Allemands en le leur représentant comme une religion imposée par la force des armes. Les guerres des Francs, alors déjà chrétiens, contre les Thuringiens et les Saxons païens, sont un des thèmes favoris de cette propagande.

Dans ce système, on commence naturellement par laisser dans l'ombre le fait de la conversion des Francs, qui étaient pourtant le principal des peuples germaniques ; mais, pour les besoins de la cause, on ne veut plus voir en eux que l'ennemi commun de ces peuples ; on fait pareillement le silence sur la conversion des Anglo-Saxons, autre peuple germanique, des Frisons, des Bavarois, etc.

On se tait soigneusement sur l'état de barbarie des peuplades germaniques, sur leur sombre et sanglante religion, sur l'action civilisatrice des missionnaires et les conversions en masse obtenues par leur zèle pacifique, et on s'attache à deux épisodes militaires qu'on représente comme résumant toute l'histoire de la christianisation de la Germanie.

C'est un travestissement de l'histoire religieuse de l'Allemagne auquel se livrent M. Rosenberg et les autres champions de la religion germanique. Ils ont contre eux tous leurs historiens nationaux.

Nouvelles diverses

Le président Roosevelt a signé la résolution demandant que l'embargo fût mis sur les armes destinées à la Bolivie et au Paraguay.

— Le XIX^{me} congrès international de médecine légale et de médecine sociale de langue française a commencé ses travaux à Lille, hier lundi.

A la veille de la dix-huitième conférence internationale du travail

Où en est l'Organisation internationale du travail ?

Lundi prochain, va s'ouvrir, à Genève, la dix-huitième conférence internationale du travail à l'ordre du jour de laquelle sont inscrites des questions importantes, comme la durée du travail et l'assurance-chômage.

Aussi ne sera-t-il pas sans intérêt d'examiner où en est présentement l'Organisation internationale du travail, sur l'avenir de laquelle certaines personnes se montrent aujourd'hui quelque peu pessimistes.

Ce pessimisme est, en grande partie, motivé par le fait que, l'an dernier, en se retirant de la Société des nations, l'Allemagne s'est, en même temps, retirée de l'Organisation internationale du travail. Toutefois, les deux départs n'étaient pas forcément liés l'un à l'autre : c'est ainsi que le Japon a déjà déclaré que son préavis de retrait de la Société des nations n'aurait pas pour effet de lui faire rompre ses liens avec l'Organisation internationale du travail ; c'est ce que jadis avaient également fait l'Espagne et le Brésil.

Mais si le départ d'un grand Etat industriel comme l'Allemagne affaiblit notablement l'Organisation internationale du travail, par contre, celle-ci relève, avec une évidente satisfaction et un réel espoir, l'attitude nouvelle des Etats-Unis à son égard : c'est ce que vient de faire M. H. Butler, directeur du Bureau international du travail, dans son substantiel rapport annuel.

Il y a, en effet, une évidente évolution de la part du gouvernement américain ; tandis que précédemment les Etats-Unis ignoraient officiellement les conférences internationales du travail, ils envoyèrent à la conférence de l'an dernier quatre « observateurs officiels », dont la présence, malgré « leur rôle discret », fut chaleureusement accueillie à Genève.

A son retour aux Etats-Unis, cette délégation présenta au gouvernement américain un rapport dont voici la conclusion : « Les délégués des Etats-Unis estiment d'une très grande importance le fait d'avoir assisté en qualité d'observateurs officiels à la conférence et d'avoir pris part à ses débats. Les membres de la délégation n'auraient aucune hésitation à recommander que les Etats-Unis s'affilient au Bureau international du travail afin d'être en mesure de collaborer pleinement avec les cinquante-huit autres pays qui composent cette Organisation. » Et les délégués américains ajoutaient : «... Les questions économiques et sociales qui viennent devant la conférence soulèvent les mêmes problèmes qu'aux Etats-Unis. Nous ne faisons que commencer dans ce pays à examiner la question des assurances sociales qui a déjà trouvé place dans les codes de législation du travail des pays d'Europe, d'Amérique du sud et d'Asie. Nous avons besoin de connaître l'expérience de ces pays en une telle matière pour en profiter, et il n'est pas de meilleure occasion pour cela que de participer aux conférences du Bureau international du travail. Etant donnée la concurrence qui existe entre les pays — concurrence due aux divergences de salaires et de durée de travail — l'attention que les prochaines conférences consacreront à des questions économiques telles que la réduction de la journée de travail et le relèvement des salaires et du pouvoir d'achat offrira un intérêt particulier pour les Etats-Unis et, à notre avis, ce pays ne peut pas se permettre d'occuper à la conférence, pour une telle collaboration, une situation qui n'est pas celle de la pleine égalité. » Ces conclusions des délégués américains sont fort nettes et l'on comprend qu'elles aient inspiré beaucoup d'espoirs à la direction du Bureau international du travail, mais nous ignorons encore ce que décidera, à ce sujet, le président Roosevelt.

Pour juger de la situation présente de l'Organisation internationale du travail, il est une autre question qu'on ne doit pas négliger. C'est celle-ci : où en est-on actuellement en ce qui concerne les ratifications des conventions internationales relatives au travail ?

Les chiffres globaux sont nettement encourageants : au 15 mars de cette année, 579 ratifications avaient été communiquées au Bureau international du travail — ce qui fait 77 ratifications pour 1934 ; or, c'est le chiffre le plus élevé qui ait jamais été enregistré, si l'on fait exception de l'année 1929 pendant laquelle on compta 79 ratifications ; en 1933, il n'y en avait eu que 50 et seulement 28 en 1932.

Mais il est un fait digne de remarque, c'est que, sur les 77 ratifications de la dernière année, il y en a 70 provenant des Etats de l'Amérique latine qui, il est vrai, n'occupaient jusqu'à présent qu'un rang relativement peu élevé dans le tableau des ratifications. L'Uruguay vient en tête de la liste avec 30 ratifications, suivi de près par la Colombie avec 24.

Par contre, en Europe, on n'a enregistré que très peu de ratifications. Mais, dans son rapport, M. le directeur Butler fait remarquer que ce petit nombre de ratifications « n'est pas aussi surprenant ou décourageant qu'il peut sembler l'être à première vue », car il faut tenir compte de la proportion élevée des conventions précédemment ratifiées par les Etats européens : on constate, en effet, que, sur un maximum possible de 660 ratifications, vingt-deux Etats européens en ont opéré 392, soit près du 60 % du total maximum.

Telle est la situation à la veille de l'ouverture de la dix-huitième conférence, sur les travaux de laquelle on ne peut encore faire que d'assez vagues pronostics.

Il paraît seulement probable que le projet relatif à la semaine de 40 heures se heurtera à une très forte opposition ; par contre, vraisemblablement, on adoptera les projets concernant l'assurance-chômage et les modes de repos et d'alternance des équipes dans les verreries à vitres automatiques.

Nous ne pouvons que souhaiter, dans l'intérêt général, que, malgré les croissantes difficultés, se concluent et se développent, de plus en plus, les accords internationaux en matière de législation du travail comme, d'ailleurs, en tous autres domaines.

MAX TURMANN
professeur à l'Université.

Redoublement des attentats nazistes en Autriche

Vienne, 28 mai.

Malgré les mesures rigoureuses prises par les autorités et l'extension de la loi martiale, les actes de terreur se multiplient non seulement à Vienne, mais dans toute l'Autriche.

A Feldkirch, un engin a fait explosion en face du palais épiscopal, brisant les vitres de toutes les maisons environnantes.

A Bischofshofen, des bagarres se sont produites dimanche. La gendarmerie a dispersé les manifestants. Le monument de l'empereur François-Joseph et la chapelle Georgi ont été souillés.

A Urfahr près de Linz, un engin a fait explosion dans le vestibule d'entrée de l'appartement d'un professeur de religion, crevant le plafond. Cet attentat est l'œuvre d'un élève.

A Braunau sur l'Inn, un attentat a été commis contre la chambre des turbines de l'usine électrique, qui fut complètement détruite. La ville subit de ce fait un dommage considérable.

La terreur à Cuba

La Havane, 28 mai.

Deux bombes ont été lancées contre M. Caffery, ambassadeur des Etats-Unis à la Havane. L'ambassadeur n'a pas été blessé. Toute la police nationale s'est lancée à la recherche des hommes coupables de cet attentat. Toutes les automobiles autour de l'ambassade ont été fouillées.

Le cabinet, décidé à mettre fin au terrorisme par des mesures rigoureuses, s'est réuni en conseil spécial.

L'attentat a été perpétré à l'heure où M. Caffery se rend habituellement au Yacht-Club. Un homme a été blessé à la jambe, mais son état ne paraît pas inquiétant.

La Havane, 29 mai.

Quatre hommes armés de fusils-mitrailleurs, surgissant d'une automobile, ont arrêté la voiture de M. Matthews, premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, et ont dit au chauffeur : « Veuillez notifier à M. Matthews qu'il a une semaine pour quitter Cuba. »

M. Matthews n'était pas dans sa voiture.

Dantzig réprime le communisme

Dantzig, 28 mai.

Le président de police de Dantzig a interdit les organisations communistes. L'interdiction a été communiquée à tous les députés de la Diète de Dantzig et aux chefs des organisations intéressées.

Les députés communistes pourront continuer d'exercer leurs mandats.

Armée suisse

Crédits militaires

Le Conseil fédéral a approuvé hier lundi le message et le projet d'arrêté concernant les crédits nécessaires à l'acquisition du matériel de guerre en 1935 et les indemnités à payer par la Confédération aux cantons en 1935 pour l'équipement personnel des recrues.

Pour l'acquisition du matériel de guerre en 1935, le total des crédits demandés pour l'année 1935 est de 17,987,944 fr., soit 247,206 fr. pour l'équipement des officiers; 4,301,109 fr. pour l'habillement, 3,020,702 fr. pour les armes, 2,384,750 fr. pour l'équipement personnel; 7,900,229 fr. pour le matériel de corps et d'école.

Les indemnités à payer aux cantons par la Confédération pour l'équipement personnel des recrues en 1935 sont fixées provisoirement dans un tableau annexé au message. Le Département militaire est autorisé à modifier les prix au gré des fluctuations.

Comparativement à 1934, les prix des draps pour l'équipement des recrues ont subi une hausse d'environ 15 %, motivée par la forte augmentation des prix de la laine depuis mai 1933. Le drap de tunique qui coûtait encore en 1934 12 fr. 60 le mètre, doit être payé 14 fr. 50 pour les équipements de 1935.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Trois matches ont eu lieu dimanche pour la compétition nationale : à Zurich, Lausanne s'est défait de Young-Fellows par 4-2; à Genève, Urania et Nordstern n'ont pu arriver qu'au partage des points par 2-2, et Young-Boys a battu Bienne, 3 à 0.

Voici le classement à ce jour :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Grasshoppers	26	18	5	3	41
Servette	25	19	1	5	39
Berne	26	14	5	7	33
Lausanne-Sports	27	14	4	9	32
Lugano	27	14	4	9	32
Bâle	27	13	5	9	31
Bienne	28	14	3	11	31
Young-Boys	27	11	4	12	26
Nordstern	26	10	5	11	25
Concordia-Bâle	26	10	4	12	24
Young-Fellows	26	11	2	13	24
Locarno	26	9	4	13	22
Urania-Genève	26	8	6	12	22
Chaux-de-Fonds	26	9	3	14	21
Blue-Stars	25	3	4	18	10
Zurich	26	3	1	22	7

En première ligue, la journée de dimanche revêtait une grosse importance. Dans le groupe I, le Racing a battu Granges et ce dernier n'a respiré qu'au moment où il a appris que Boujean, qui le suivait à un point, avait également succombé devant Soleure.

Dans le second groupe, nous voyons Lucerne battre Aarau et l'éliminer ainsi de la première place. Juventus, en partageant les points avec Kreuzlingen, se hisse au niveau de Seebach et un mach d'appui sera nécessaire. Enfin, Kreuzlingen, s'il ne bat pas Lucerne au match final, ne pourra rejoindre Bellinzzone qui s'en viendrait ainsi grossir le lot des équipes tessinoises de la ligue d'honneur.

Voici les classements :

Groupe I

Etoile-Carouge	16	10	2	4	22
Racing-Lausanne	16	9	1	6	19
Soleure	16	8	3	5	19
Monthey-Sports	16	7	3	6	17
Fribourg	16	6	4	6	16
Cantonal-Neuch.	16	6	4	6	16
Granges	16	6	2	8	14
Boujean	16	4	5	7	13
Etoile-Ch.-de-F.	16	2	4	10	8

Groupe II (cinq premiers) :

Bellinzzone	16	9	2	5	20
Aarau	16	7	5	4	19
Saint-Gall	16	7	5	4	19
Brühl	16	8	2	6	18
Kreuzlingen	15	7	4	4	18

Le circuit de Paris

Le circuit de Paris s'est disputé dimanche pour la seizième fois et a, comme les précédents, donné lieu à une lutte intéressante entre les champions de la route. Sur les 248 kilomètres d'un parcours qui partait de Versailles pour aboutir au Parc des princes, en passant par Corbeil, Melun, Meaux, Senlis, Creil, Chantilly, Pontoise et Saint-Germain, les routiers belges et français se livrèrent une lutte sévère.

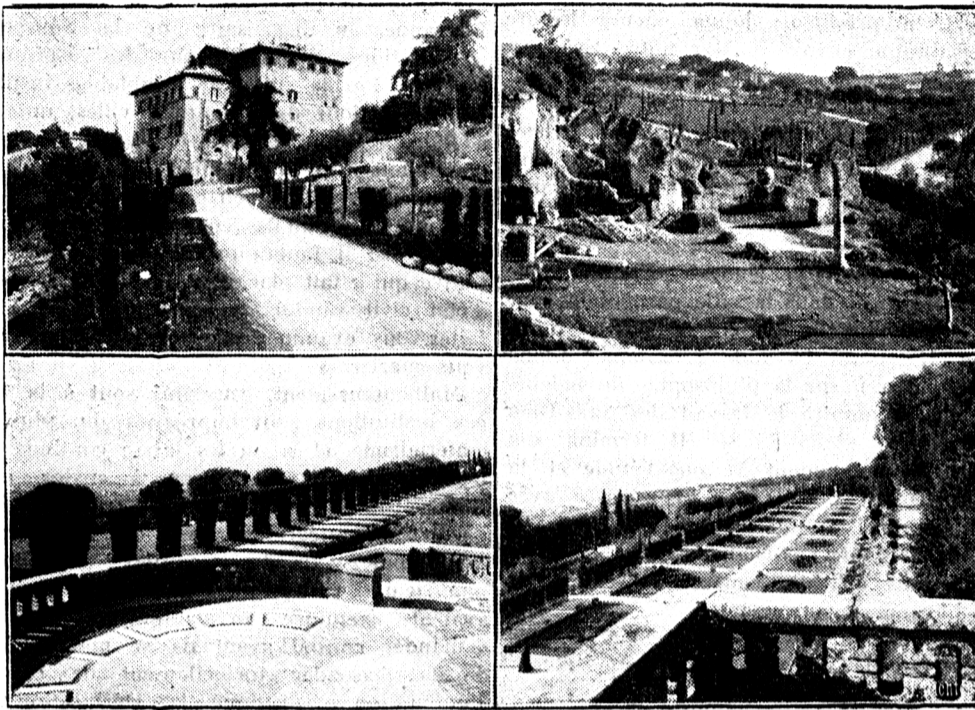
Voici le classement : 1. Charles Pélissier, 6 h. 53 m. 20 sec.; 2. Le Goff; 3. Antonin Magne; 4. Jean Bidot; 6. Le Calvez; 7. Benoît Faure; 8. de Ryck.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage

En Angleterre, au 14 mai, on comptait 57,814 chômeurs de moins qu'au 23 avril. Le nombre des sans-travail s'élevait à un total de 2,090,381.

La résidence papale de Castelgandolfo



En haut, à gauche, le palais Barberini; à droite, les ruines de la villa Albani; au fond, le village d'Albano.

En bas, à gauche, le Belvédère et les arceaux de cyprès; à droite, le jardin italien vu du Belvédère.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Montreux

La course de dimanche, 3 juin, sera l'un des grands événements sportifs de l'année. Montreux a fait admirablement les choses, et grâce à la qualité des 12 coureurs engagés, cette compétition fera époque dans les annales du sport automobile. En effet, si l'équipe officielle de Bugatti déclare forfait, Maserati et Alfa-Roméo ont aussitôt comblé le vide, ce qui fait qu'avec Varzi, Moll, Trossi et peut-être Chiron, Alfa-Roméo vient en tête de liste, suivie immédiatement par Maserati que représenteront Etancelin, Straight, Hamilton et Zender; quant à l'équipe Braillard, elle comprend quatre hommes, Braillard, Falchetto, Chinetti et Sommer.

Les excès de vitesse

Depuis qu'on a supprimé toute limitation de vitesse, laissant aux conducteurs le soin d'apprécier souvent vaguement une formule à laquelle on ne pense pas assez : « rester maître de sa machine », nos routes sont sillonnées d'écervelés qui seraient bien en peine de s'arrêter à temps si la nécessité s'imposait de le faire.

Nous comprenons fort bien l'attrait de la vitesse, pour autant qu'elle est sans danger pour les autres usagers de la route ou pour les passagers qu'on emmène avec soi. Sous le titre : « Le conducteur allait trop vite », M. Baudry de Saunier a excellemment exposé la question dans la Revue du Touring-Club de France.

« Il ne s'agit pas de lui reprocher, par exem-

ple, d'avoir fait du 150 km. à l'heure. Non. Il avait le droit d'user de cette vitesse. Mais il n'avait ce droit que si les conditions et les circonstances le lui permettaient.

« Ce n'est donc pas la vitesse en elle-même qui est dangereuse, la vitesse absolue, mais bien la vitesse pratiquée eu égard aux conditions et aux circonstances, la vitesse relative. On a donc parfaitement le loisir de faire du 150 dans certains cas; mais il est interdit de faire du 20 dans certains autres!

« On doit toujours proportionner sa vitesse à ces conditions (état du sol, état des freins, santé du conducteur, etc.).

Le grand-prix d'Indianapolis

A la clôture des engagements pour le grand-prix d'Indianapolis (Etats-Unis), qui aura lieu demain, mercredi, 30 mai, la liste comportait 53 noms. Selon la règle, 33 compétiteurs seulement seront admis au départ, les 20 autres ayant été éliminés au cours des épreuves de qualification.

La course ayant lieu à consommation limitée, 20 coureurs ont estimé devoir engager des quatre cylindres; par contre, on compte 29 huit cylindres, 3 douze cylindres et 1 seul six cylindres. Deux voitures comportent la traction par les quatre roues et 8 la traction-avant.

Le champion du Diesel, M. Cummins, a engagé deux machines à moteur fonctionnant à l'huile lourde. L'une est connue puisque c'est celle qui a couru l'an dernier; l'autre comporte un deux-temps allégé de façon à pouvoir tourner très vite.

La coupe du monde de football

La caractéristique de la première journée de la coupe du monde de football est l'élimination inattendue de toutes les équipes d'outre-mer. Les Argentins comme les Brésiliens se font battre nettement par la Suède et l'Espagne. L'Egypte subit le même sort en face du onze hongrois. C'est en somme une preuve de la supériorité du football européen à ce tournoi mondial. Constatation qui provoquera de nombreux commentaires dans le monde sportif international.

Signalons la belle performance de l'équipe française, qui obligea l'Autriche à jouer des prolongations et ne succomba finalement que par un but. Victoire aisée et prévue de l'Italie, qui devient grand favori de la coupe du monde. L'Allemagne a confirmé les pronostics en triomphant nettement de la Belgique, et la Tchéco-Slovaquie, en battant de justesse la Roumanie.

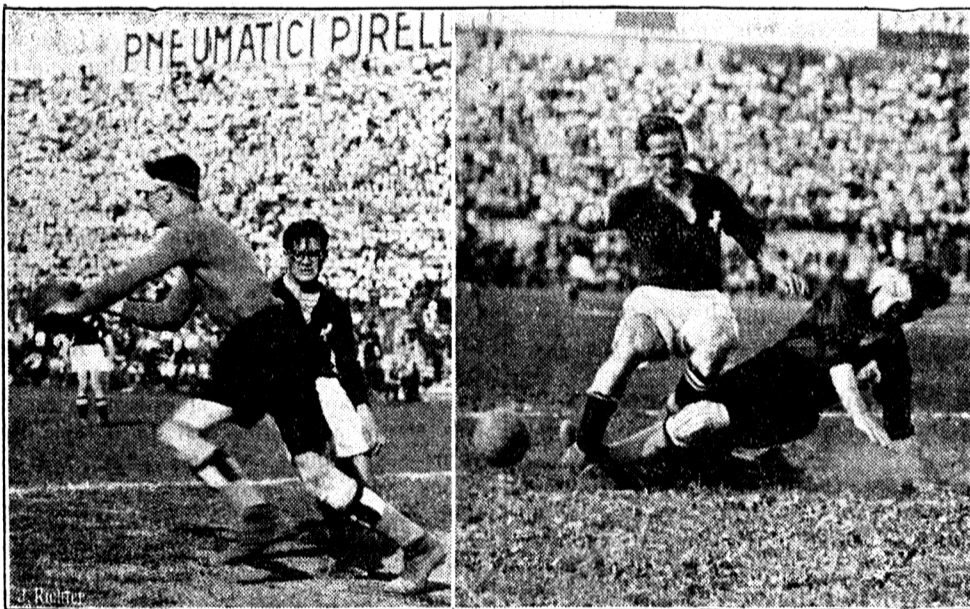
se qualifie pour rencontrer la Suisse en quart de finale.

Notre équipe réussira-t-elle, comme à Paris en 1924, à éviter tous les écueils jusqu'à la grande finale? On n'ose guère l'espérer.

Voici l'ordre des matches pour les quarts de finale qui se disputeront jeudi 31 mai : A Milan : Allemagne-Suède; à Turin : Suisse-Tchéco-Slovaquie; à Bologne : Autriche-Hongrie; à Florence : Espagne-Italie.

Les gagnants de ces quatre matches se rencontreront le 3 juin à Rome et à Milan.

L'équipe de Suisse qui rencontrera, jeudi, l'équipe de Tchéco-Slovaquie, ne sera pas exactement la même que celle qui a joué contre la Hollande. L'ailier gauche Bossi sera remplacé par Jack, et l'inter-droit Passello par Jaggi.



Deux phases du match.

A gauche, le Suisse Kielholz et le gardien hollandais van der Meulen.

A droite, Bossi attaque un arrière hollandais.

« C'est là encore simple affaire de bon sens et d'expérience.

« En résumé, toujours prévenir et toujours craindre, telles sont les deux hantises de salut pour un conducteur. Si elles sont logées dans son cerveau, il n'aura jamais à souffrir les horreurs et les épouvantes d'un gros accident. Si au contraire il tient pour ridicule la prudence, si même seulement il confond l'imprudence et la décision; s'il vous prouve par ses allures qu'il se croit seul sur la route, tenez-le pour un meurtrier latent, un malfaiteur qui demain, ou dans un mois, passera en correctionnelle. »

Avec les voitures actuelles, aux accélérations rapides, aux freins puissants, tout conducteur raisonnable apprécie la suppression de limitation. Encore faut-il que cet avantage ne soit pas compromis par l'imprudence stupide ou criminelle de quelques « chauffards ».

Nouvelles religieuses

Démission du délégué apostolique de l'Est africain

Le Souverain Pontife vient d'accepter la démission de Mgr Hinsley, archevêque de Sardes, délégué apostolique à Mombasa; il lui a demandé de rester à Rome et l'a nommé chanoine de Saint-Pierre.

Mgr Hinsley est né au diocèse de Leeds (Angleterre), en 1865. Il fut pendant dix ans recteur du collège anglais à Rome; Pie XI l'avait nommé en 1928, visiteur apostolique, puis en 1930, délégué apostolique pour l'Est africain anglais. Il fut le premier représentant du Saint-Siège à parcourir les vastes possessions anglaises de l'Afrique : de février 1928 à avril 1929, il fit 160,000 km., par tous les moyens à sa disposition : automobile, chemin de fer, bateau, etc. Durant son séjour de six ans dans les missions de l'Est africain, Mgr Hinsley aura rendu de précieux services à l'Eglise, tout spécialement dans le champ de l'éducation; il aura eu le mérite aussi de gagner aux missions un grand prestige aux yeux des autorités coloniales. Les missionnaires parlent de lui avec une grande estime et avec affection, et la nouvelle de la démission de celui qu'ils regardaient comme un chef qui ne leur ménageait pas ses encouragements, et dont ils étaient fiers, provoquera un regret unanime.

L'hiver dernier, Mgr Hinsley, qui a maintenant soixante-huit ans, fut atteint de paratyphoïde, dont il se remit très lentement; il a estimé qu'il ne pouvait plus entreprendre les longs voyages que doit nécessairement entreprendre un délégué apostolique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Déraillement

Hier matin lundi, la locomotive du train accéléré Francfort-Berlin est sortie des rails en gare de Weissenfels et s'est couchée sur la voie. Le fourgon et un wagon de voyageurs déraillèrent aussi et se renversèrent. Le mécanicien et le chauffeur ont été tués. Le chef de train et 10 voyageurs ont été grièvement blessés.

Le déraillement s'est produit à environ 150 m. de la gare de Weissenfels. Des témoins ont observé qu'un objet se détacha de la locomotive. C'étaient les roues avant de la machine. La locomotive rompit son attelage et se coucha sur le côté.

Camionnette écrasée par un train

A Palacios (Espagne), hier lundi, un rapide a broyé une camionnette à un passage à niveau non gardé. Les trois passagers de la voiture ont été tués.

Incendie de forêts

Hier matin, lundi, vers 8 h. 30, un incendie s'est déclaré dans les forêts de pins au lieu dit Touloron (commune de Listrac-Médoc, Gironde).

Le sinistre a pu être maîtrisé vers 17 h. Les pertes paraissent élevées.

Un enfant assassiné

Un garçonnet de neuf ans, fils d'un cantonnier de Kœnzing, a été tué en pleins champs, dimanche après midi, près du village de Wallersdorf (Bavière), par un inconnu que la police recherche activement.

SUISSE

Chute mortelle à la montagne

Un ouvrier âgé de 20 ans, Fritz Kundert, de Netstal (Glaris), a fait une chute mortelle en cueillant des fleurs, sur les pentes du Wiggis. Son cadavre fut retrouvé au pied d'une paroi de rochers.

A propos d'un fugitif arrêté en Argentine

Il y a quelques jours, une dépêche annonçait l'arrestation en Argentine d'un certain Steck, de Berne, qui s'était rendu coupable de détournements au détriment du bureau d'un juge d'instruction bernois.

Il ne s'agit pas d'un ancien notaire, comme l'annonçait cette dépêche, mais bien de l'ancien greffier dudit bureau qui prit la fuite en novembre 1932.

La Suisse et l'arbitrage

Dans son message à l'Assemblée fédérale, relatif à l'acte général pour le règlement pacifique des différends internationaux, adopté à Genève le 26 septembre 1928, le Conseil fédéral constate que cet accord international n'a pas eu tout le succès qu'on était en droit d'espérer. Il n'a obtenu jusqu'ici, en effet, les adhésions que de 19 pays : Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Canada, Pérou, Australie, Nouvelle-Zélande et Inde.

Encore ces adhésions ne sont-elles pas franches de toute réserve. Elles impliquent, au contraire, de nombreuses restrictions au principe de l'arbitrage obligatoire, sur lesquelles nous reviendrons. Quoi qu'il en soit, le résultat obtenu est réjouissant.

Si le nombre des Etats adhérents pourrait être plus élevé, il ne comprend pas moins des pays de l'importance de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

Le Conseil fédéral déclare :

« Bien que la Suisse eût tenu un rôle de pionnier en matière d'arbitrage, nous avons cru devoir demeurer pour le moment à l'écart de cet instrument diplomatique. Une adhésion prématurée eût peut-être diminué les chances de voir enfin entrer en vigueur notre traité de conciliation et d'arbitrage avec la France, du 6 avril 1925, traité dont le Sénat français renvoyait d'année en année l'approbation. Or, le traité que nous avons conclu avec le grand pays voisin nous paraissait présenter, à certains égards, plus d'avantages que la convention générale. Il s'adaptait mieux aux conditions des deux pays. C'est ainsi que nous nous étions abstenus, à regret, d'adhérer sans délai à un acte qui s'harmonisait parfaitement avec nos conceptions et nos tendances.

« La situation s'est maintenant modifiée. Notre traité avec la France est entré en vigueur le 23 mars 1934. Les inconvénients qui paraissent s'attacher à une adhésion prématurée ont disparu, de sorte que nous avons tout intérêt aujourd'hui à nous associer à une convention générale à l'élaboration de laquelle la délégation suisse avait activement collaboré en 1928 et qui fait date dans l'histoire du règlement pacifique des différends internationaux.

« Point n'est besoin de nous étendre longuement sur les raisons qui militent en faveur d'une adhésion de la Suisse à l'acte du 26 septembre 1928. Qu'il nous suffise de rappeler que la Suisse a pratiqué, au lendemain de la guerre, une politique d'avant-garde dans le domaine du règlement pacifique des différends internationaux. Elle a vu dans l'arbitrage obligatoire et inconditionnel un complément indispensable au pacte de la Société des nations, dont l'article 13 n'est guère sorti, comme on sait, des limites d'une simple déclaration de principe. Elle y a vu surtout, d'un point de vue plus général, une des meilleures garanties du maintien de la paix. Si elle veut demeurer fidèle à cette politique, elle se doit aujourd'hui de participer à un accord qui a non seulement une valeur pratique indéniable, mais encore et surtout une grande portée morale. »

Jeunesse catholique neuchâteloise

Par une délicieuse matinée de printemps, plus de 300 jeunes gens, venant des différentes parties du canton, se sont réunis dimanche dernier à la Chaux-de-Fonds pour leur VII^{me} congrès.

A 9 h. 1/2, cette phalange de jeunes arrivait à l'église en cortège, conduite par la société des *Armes-Réunies*, musique officielle de la ville. La sainte messe fut célébrée par Mgr Cottier, curé-doyen de la Chaux-de-Fonds. M. l'abbé Glasson, curé de Colombier, directeur cantonal de la jeunesse neuchâteloise, prononça, après l'évangile, le sermon de circonstance. Il s'adressa aux jeunes avec toute son âme de prêtre, les invitant à faire usage de plus en plus de l'Eucharistie pour être forts en face des difficultés présentes.

La messe terminée, tous ces jeunes se réunirent à la salle paroissiale pour l'assemblée administrative. M. le doyen Cottier ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux sociétés paroissiales et en saluant les personnalités présentes. M. Boichat, président de l'Association populaire catholique neuchâteloise, dit toute la joie de l'Association de voir la jeunesse travailler en parfaite collaboration avec ses aînés. Les sections tour à tour présentèrent leur rapport. De leur ensemble, on peut déduire qu'une activité réjouissante existe en terre neuchâteloise. Le président sortant de charge, M. Maurice Plattet, montra dans un court rapport cantonal tout le travail effectué durant les quatre dernières années. Le directeur cantonal, M. l'abbé Glasson, après avoir vivement remercié M. Plattet pour son dévouement à la cause des jeunes, présenta le nouveau comité. Celui-ci se compose de M. Vermot, président ; M. Gogniat, caissier ; de M. Bertschy, secrétaire. De longues acclamations saluèrent ces jeunes gens entre les mains desquelles les destinées de la fédération sont remises. M. le chanoine Rast, président de l'Association romande de la jeunesse catholique, ter-

mina cette séance en apportant le salut de Mgr Besson et de l'Association romande des jeunes. Il encouragea les membres présents à travailler toujours davantage à leur formation religieuse et sociale. M. le président donna encore lecture d'un télégramme envoyé à Mgr notre Evêque.

Durant le dîner qui suivit, Mgr Cottier fit part à l'assemblée de nombreux télégrammes, entre autres de Mgr Besson, des séminaristes neuchâtelois, des étudiants du collège Saint-Michel, de M. le professeur Rossel, etc. Quelques paroles aimables furent adressées aux invités par M. l'abbé Glasson.

A 2 h. 45, toute cette jeunesse débordante de gaieté se retrouvait dans la salle paroissiale pour écouter la substantielle conférence sur les *Sans-Dieu* du R. Père Lavaud. L'orateur donna d'abord un aperçu sur la philosophie du bolchévisme ; puis il montra le travail des *Sans-Dieu* hors de Suisse et en Suisse. Il termina son exposé en recommandant à tous l'étude et la prière. Fortement documentée et exposée avec un art consommé, cette magnifique leçon fit impression sur toute l'assistance. M. l'abbé Glasson, en termes délicats, remercia vivement le R. Père Lavaud.

La bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée par M. le doyen Cottier, termina cette réconfortante journée.

Chemins de fer fédéraux

Les conseils d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux ont tenu hier, lundi, sous la présidence de M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, une séance commune à laquelle ont également pris part le conseil d'administration, la Direction générale et les directeurs d'arrondissement.

A la suite d'une suggestion présentée au conseil du 1^{er} arrondissement, la direction générale a exposé son point de vue quant à l'emploi des traverses de bois et des traverses métalliques. Elle s'est prononcée à cette occasion sur les reproches qui lui ont été adressés dans un article de l'Office forestier central suisse, à Soleure, qui a paru dans le journal *Le marché des bois*, organe de l'Association suisse d'économie forestière, et qui a été publié, en outre, sous forme de brochure.

Au cours de la discussion, différents orateurs ont demandé, en raison du chômage intense dont souffre la sylviculture suisse du fait de la réduction de ses débouchés, que les Chemins de fer fédéraux fissent un plus grand emploi des traverses de bois. Il n'a pas été pris de décision, mais des représentants de l'Association suisse d'économie forestière seront convoqués par le Département fédéral des postes et des chemins de fer, vers la fin du mois de juin, à une conférence avec des délégués des Chemins de fer fédéraux, durant laquelle cette question sera examinée à fond.

La direction générale a fourni, en outre, des renseignements sur les mesures tarifaires qui ont été prises pour stimuler le mouvement des voyageurs.

Arts et métiers

Le 24 mai, se sont réunis à Berne, sous la présidence de M. Schirmer, président de l'Union suisse des arts et métiers, les dirigeants de toutes les associations artisanales de cautionnement existantes, soit celles des cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Saint-Gall, Argovie et Neuchâtel, pour un échange d'expériences.

Les rapports présentés par les représentants de chaque association ont permis de constater que ces institutions d'entraide, travaillant en étroit contact avec les offices de comptabilité, ont eu jusqu'ici des résultats pratiques très heureux pour l'artisanat. Tous les participants se sont prononcés en faveur du développement des fonctions d'ordre fiduciaire des associations de cautionnement. L'assemblée unanime a exprimé le vif regret que les Chambres fédérales, lors de leur dernière session, aient refusé aux associations de cautionnement des arts et métiers le modeste crédit qui leur eût permis de développer leurs travaux d'utilité publique. Etant donné ce refus, l'Union suisse des arts et métiers ne sera dorénavant plus en état de prêter son appui financier aux associations de cautionnement dans la même mesure que précédemment. L'assemblée compte fermement que les Chambres fédérales répareront cette injustice à l'égard de l'artisanat, lors de la discussion du postulat Joss du 28 mars 1934.

Enfin, l'assemblée a approuvé les grandes lignes des projets de règlements que l'Union suisse des arts et métiers adoptera prochainement.

Des chemises délictueuses

En tête d'un cortège du Front national qui a eu lieu dimanche, à Schaffhouse, se trouvait un groupe dont tous les membres portaient une chemise grise ornée d'une cravate noire. La direction cantonale de police, estimant qu'il y avait violation de l'interdiction du port d'uniformes, a fait une série d'arrestations, dont deux ont été maintenues.

Graves abus de l'eugénisme

On nous écrit de Lausanne :

Depuis quelques années, a été instituée à Lausanne, au dispensaire de la Source, une consultation médicale pour les aspirants au mariage. Par la suite, de semblables institutions ont vu le jour dans d'autres villes, notamment à Bâle, à Berne, à Genève. Certes, on ne peut qu'applaudir au mouvement qui tend à rendre les futurs époux un peu plus attentifs aux graves responsabilités qu'ils encourent en contractant mariage et il faut approuver sans réserve l'initiative qui a fait placarder dans tous les bureaux d'état civil vaudois l'inscription : « Fiancés, faites-vous examiner par un médecin avant de vous marier. »

Malheureusement, ceux qui sont à la tête de ces institutions sont imprégnés du plus épais matérialisme, et si on les laisse continuer, nous n'aurons bientôt plus rien à envier, en fait d'eugénisme, aux fouguesux protagonistes du « racisme intégral » cher aux hitlériens.

En voulez-vous des exemples ? A Lausanne, une jeune épileptique, que deux spécialistes avaient examinée préalablement, est venue demander conseil avant de se marier. Au lieu de la dissuader formellement de ce projet d'union, on a pratiqué la stérilisation, à la demande des deux confrères et avec le consentement du fiancé. Dès lors, on ne voit pas bien, ou plutôt, on ne voit que trop à quoi rime un mariage contracté dans de telles conditions !

A Bâle, c'est encore pire, et la « consultation matrimoniale », qui a un caractère officiel, puisqu'elle dépend du Service sanitaire de Bâle-Ville, « fait connaître les moyens anticonceptionnels ».

Comme on le voit, nos amateurs de régénération nationale ont du pain sur la planche !

A. A.

La fête bernoise de chant

La 40^{me} fête cantonale bernoise de chant, qui a eu lieu à Bienne, s'est terminée splendidement par un grand concert donné hier, lundi, dans la halle des fêtes, pleine jusqu'aux bords.

Ce second concert fut dirigé par M. Fritz Brun ; y participèrent les chœurs mixtes, le *Berner Mannerchor*, la *Berner Liedertafel*, les chœurs d'hommes de la troisième catégorie ; Mme Mina Nesch, de Zurich ; MM. Ernest Bauer, de Genève, et Félix Löffel, de Berne, y accordèrent leur concours ; l'exécution de la *Nuit de Walpurgis*, de Mendelssohn, chaudement applaudie, fut le point culminant de cette manifestation musicale de tout premier ordre.

A l'issue du concert, le jury proclama le palmarès des sociétés qui n'avaient participé au concours que dimanche.

A la Caisse hypothécaire de Genève

M. Philippe Briquet, actuellement directeur de l'Office des poursuites et faillites de Genève, a été nommé directeur de la Caisse hypothécaire en remplacement de M. Hornung, démissionnaire.

AVIATION

Le record des 100 kilomètres

Jeudi après midi, à Etampes (Seine-et-Oise), l'aviateur Delmotte a battu le record du monde de vitesse toutes catégories sur 100 km. à bord de l'appareil Caudron avec lequel il a disputé dimanche, la coupe Deutsch de la Meurthe. Le chef-pilote du Caudron a effectué les 100 km. du circuit en 13 m. 54 s., soit à la vitesse moyenne de 431 km. 664.

L'ancien record était détenu par l'aviateur américain Wedell, qui avait atteint, sur la même distance, la moyenne horaire de 428 km. 138.

Quand on songe que l'an dernier, à pareille époque, le même Delmotte avait réalisé une moyenne de 331 km.-h., ce bond de 100 km. en un an apparaît comme l'un des exploits les plus brillants réalisés par les constructeurs français.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Mgr Baudrillart, de l'Académie française. — *Vocation de la France*. Un volume in-16 avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravure. Le volume : Prix : 3 fr. 95. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

S'il est une question qui domine toutes nos difficultés de l'heure présente et commande leurs solutions, c'est bien celle qui consiste à savoir d'abord si la France a une vocation, une mission, et lesquelles.

L'éminent historien qu'est Mgr Baudrillart a voulu donner une réponse complète en décrivant, à sa manière large et puissante, les successives étapes accomplies par la nation française depuis ses origines. Maintes pages font revivre à nos yeux la grandeur du passé, où la main de Dieu apparaît sans cesse présente, et l'auteur peut conclure à « la plus étroite solidarité entre les destinées de la France et de l'Eglise » dont l'union a produit de beaux fruits, alors que toujours leur désunion momentanée eut, pour nos voisins, « de désolantes conséquences ».

FRIBOURG

L'Ecole secondaire fribourgeoise

On nous écrit :

Cette année, les professeurs des Ecoles secondaires du canton ont eu leur réunion et journée d'étude à Tavel. Ils étaient en cette occasion le souvenir de la première séance qu'inaugura en 1919 M. l'inspecteur Firmin Barbey. Cette année encore, ils eurent tous le plaisir de l'applaudir chaleureusement comme dévoué et actif président.

Outre les professeurs des divers établissements secondaires et M. l'abbé Fragnière, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, M. le conseiller d'Etat Piller, directeur de l'Instruction publique, honora l'assemblée de sa présence. Les préfets de la Singine et du Lac tinrent à marquer l'attachement sincère qu'ils ont manifesté de tous temps pour l'enseignement.

M. Barbey, président, ouvrit la séance à 9 h., dans la salle du « Vereinshaus », en donnant la parole au rapporteur, M. Plancherel, professeur à Estavayer, qui donna lecture d'un procès-verbal d'une tenue littéraire fort goûtée. Après l'adoption de ce rapport de 1933, M. F. Barbey développa le sujet d'une importance capitale dans l'enseignement : *La formation du cœur et de la volonté chez l'élève*.

Comme dans tous ses travaux, M. Barbey, en un style simple, exposa sa thèse d'une excellente documentation, d'une fine psychologie et d'une profonde pédagogie.

M. Piller, demandant instamment des discussions à ce sujet, des remarques personnelles, des constatations que l'expérience a permis de relever, maints professeurs se firent entendre et chacun développa un point de ce champ aux si vastes horizons qu'est la formation du cœur et de la volonté. La conclusion générale fut : Qu'importe une tête « bourrée », si ce n'est pas une tête bien « faite ».

On traita ensuite une question d'actualité : Jeter les bases d'une corporation des professeurs secondaires intitulée : L'Ecole secondaire fribourgeoise. Le principe fut adopté et une délégation fut désignée afin de contribuer à l'étude d'un projet de statuts.

Deux exercices démonstratifs furent développés par les maîtres de Tavel et de Guin. M. Rappo fit suivre avec art les différentes étapes qu'il faut parcourir pour apprendre aux enfants une mélodie d'un chant en passant par le solfège.

M. Aeby intéressa tout particulièrement l'auditoire par sa nouvelle méthode de gymnastique en classe. Loin de nuire à celle du professeur de gymnastique, cette méthode la seconde, en vivifiant, au moment propice, les muscles des enfants et en apportant une digression au travail intellectuel de la classe.

En dernier lieu, M. Loup exposa sa méthode de dessin qui intéressa l'auditoire. La discussion de cette question si importante du dessin sera reprise ultérieurement.

Midi, depuis longtemps, avait sonné quand M. Barbey leva la séance et tous s'acheminèrent vers l'auberge, afin de réparer les énergies dépensées. Le dîner, bien servi, fut entrecoupé de discours.

On entendit tout d'abord M. Barbey, président. M. Piller, directeur, dans un exposé d'une éloquence toute saupoudrée d'esprit, de psychologie observatrice et parfois cinglante, résuma les travaux de la matinée ; plus d'un professeur y discerna l'exposé de tout un programme d'éducation ou de rééducation. Prirent encore la parole M. l'abbé Zurkinden, curé de Tavel ; M. Blanchard, syndic de Tavel ; M. Gutknecht, syndic de Morat.

Ensuite, un autocar emmena les participants, par un temps idéal, vers le beau Lac Noir. Et les discussions pédagogiques oscillèrent bien parfois vers une admiration fort justifiée de cette nature qui, là-haut, est si particulière. A l'hôtel du Lac, on entendit échanger encore de cordiales paroles entre M. Bærswil, préfet de la Singine, et M. Borcard, professeur à Bulle.

Enfin, après un après-midi passé dans la gaieté la plus franche, tous rentrèrent à Fribourg et se quittèrent contents de s'être vus et compris et forts de nouvelles idées, de nouveaux principes, afin de mener à bien leur tâche si noble ; la formation des générations futures.

En résumé, belle et fructueuse journée qu'on doit en grande partie à l'accueil à la fois si simple et si cordial des chers et fidèles amis de la Singine.

Office pour les membres défunts du Cercle catholique

Le Cercle catholique de Fribourg fera célébrer demain mercredi, 30 mai, à 7 h. 1/2, à l'église des R. Pères Cordeliers, un office funèbre pour les membres décédés depuis le début d'avril 1933, dont voici les noms :

MM. Julien Bulliard, chef de train ; Dr Auguste Collomb, médecin-oculiste, à Genève ; Benjamin Erne, directeur de la Banque de l'Etat ; Jean Morandi, industriel ; Alexandre Levet et Louis Pidoud, professeurs retraités ; Charles Bâgne, rév. e chapelain, à Aubonne ; Charles Fleckner, verrier ; Louis Gremaud, économiste ; Charles de Meyer, notaire, à Guin ; Raymond de Weck, fonctionnaire retraité ; Joseph Clément, ancien député.

Les membres du Cercle et les parents de ces défunts sont priés d'y assister.

Nouvelles de la dernière heure

La conférence du désarmement et la presse anglaise

Londres, 29 mai.
(Havas.) — « La futilité des efforts de la conférence du désarmement, écrit, ce matin, le *Morning Post*, a été rendue évidente pour tous ceux qui veulent bien s'en rendre compte. Si les hommes d'Etat réunis à Genève ne voulaient pas être dupes d'eux-mêmes, ils mettraient fin à ces discussions dans le délai le plus rapide. »

De son côté, le *Daily Telegraph* écrit :
 « A la suite des interventions de MM. Barthou et Henderson, un long débat de la commission générale est inévitable et la mort de la conférence est devenue de plus en plus certaine. »

La thèse inverse est soutenue par le *Daily Herald* qui se félicite, au contraire, de l'intervention de M. Henderson. « Ainsi, constate-t-il, on va faire un nouvel effort pour sauver quelque chose de tangible. A côté de la question générale du désarmement, deux autres problèmes retiennent particulièrement l'attention de l'opinion britannique ; en premier lieu, la question de la Sarre. »

Le *Daily Mail* et le *Daily Express*, au contraire, du *New-Chronicle* ne cessent d'inviter le gouvernement britannique à s'en détacher complètement.

La presse française

Paris, 29 mai.
(Havas.) — La presse française s'associe pleinement aux paroles prononcées, hier lundi, par M. Barthou, lorsqu'il a insisté sur la nécessité impérieuse de faire aboutir à des résultats efficaces la conférence du désarmement. « C'est en public que M. Barthou veut s'expliquer, dit le *Matin*, et il ne laissera pas les intrigues se nouer dans l'ombre. « Nous parlerons en établissant les responsabilités, car ce n'est tout de même pas la France qui a transformé la conférence pour la réduction et la limitation des armements en conférence de réarmement. »

« M. Barthou ne laissera pas déplacer les responsabilités, écrit aussi le *Petit Parisien*. Il s'est chargé, dès aujourd'hui, de bien marquer que nous n'entendons pas torpiller la conférence. »

Le *Petit Journal* écrit à son tour :
 « Il suffit que la manœuvre dirigée contre la France et à laquelle certains pays anglo-saxons ne sont peut-être pas étrangers soit connue pour être immédiatement déjouée. »

L'*Œuvre* s'exprime ainsi :
 « Comme on reprochait à M. Barthou d'être responsable de l'échec de la conférence, il répondit sévèrement que ces reproches pourraient plus utilement être faits au pays qui quitta Genève, le 14 octobre dernier. »

Le *Journal* fait ressortir l'importance de l'entrevue que M. Barthou a eu avec sir John Simon et M. Eden, avant la réunion du bureau de la conférence. Il souligne la ferme attitude adoptée par le ministre français des affaires étrangères.

« La délégation anglaise a-t-elle voulu rejeter sur la France l'échec de la conférence du désarmement ? Ce qui est certain, c'est que le langage que les ministres anglais ont entendu a été net. On ne peut pas laisser dire impunément que c'est la France qui a transformé la conférence du désarmement en conférence du réarmement, que c'est la France qui a découragé le retour de l'Allemagne, quand la France a toujours soutenu que la rentrée de l'Allemagne à Genève est la première condition d'un accord. Cette prise de position très nette de la France est un des faits essentiels du jour. Nous ne sommes pas au bout des surprises que nous réserve la conférence du désarmement. »

Les Soviets sont contents de la France

Moscou, 29 mai.
 Alors que, il y a quelques jours, la presse mondiale commentait avec un vif intérêt l'entrevue Barthou-Litvinof à Genève et la question de l'entrée de l'Union des Soviets dans la Société des Nations, la presse soviétique gardait un silence obstiné et les milieux officiels éludaient toute précision sur les prochaines initiatives de Litvinof.

Ce silence est rompu, depuis hier, par les principaux journaux de Moscou, les *Izvestia* et la *Pravda* qui, à propos du grand discours de M. Louis Barthou sur la politique étrangère, et en particulier sur les relations franco-soviétiques, précisent la position du gouvernement de Moscou sur les questions à l'ordre du jour de la politique internationale. Ils témoignent de la profonde satisfaction avec laquelle les déclarations du ministre français des affaires étrangères sur les relations entre la France et l'Union soviétique ont été accueillies ici. C'était la première fois que le cabinet Doumergue précisait publiquement son attitude à l'égard de la Russie.

Les milieux politiques de Moscou, à chaque changement du gouvernement en France, envisageaient l'hypothèse que Paris allait chercher à s'entendre avec Berlin et que la pointe de cet accord éventuel était tournée contre Moscou. En particulier, après les événements du 6 février, plusieurs milieux politiques n'ont pas caché les appréhensions que leur inspirait la courbe de la politique intérieure française. La crainte que, finalement, le mouvement fasciste ne triomphât

en France et n'amenât de profonds changements dans la politique étrangère, était évidente chez les Soviets.

Toutes ces appréhensions sont aujourd'hui pleinement dissipées. On a, depuis, compris à Moscou que le rapprochement franco-soviétique, inauguré par M. Edouard Herriot, n'avait rien à craindre, bien au contraire, du changement de gouvernement survenu à Paris et l'orientation donnée à la politique extérieure française par M. Louis Barthou a été plusieurs fois favorablement commentée par la presse soviétique.

Les difficultés financières partout

Paris, 29 mai.
 La *République* écrit :
 « L'Italie, attachée à l'étalon or, lutte pour la lire comme nous luttons pour le franc. Les deux pays suivent un même but. L'union des Italiens et des Français est une des assurances les plus solides contre le désordre européen quel qu'il soit. »

Les Etats-Unis et les commandes de matériel de guerre

Washington, 29 mai.
(Havas.) — Il est possible que la résolution de MM. Pittman et Mac Reynolds, qui donne au président Roosevelt le droit d'interdire la vente en Bolivie et au Paraguay des armes et munitions manufacturées aux Etats-Unis ne soit que le premier pas vers une mesure plus large, destinée à dégager la responsabilité morale des Etats-Unis dans tout conflit militaire éventuel.

Les milieux militaires américains, en effet, sont vivement émus par la gravité de la situation dans le monde et par les importants achats de matériel militaire, ou de matériel pouvant être rapidement adapté à un usage militaire, qu'effectuent certaines nations aux Etats-Unis, notamment les très fortes commandes d'aviation faites récemment par l'Allemagne.

Plusieurs sénateurs désirent faire passer une résolution donnant au président le droit d'interdire l'exportation des armes et des munitions de guerre manufacturées aux Etats-Unis en cas de danger de guerre sur un point quelconque du globe.

L'affaire d'un colonel américain

Paris, 29 mai.
(Havas.) — D'après le *Journal*, l'affaire du colonel Norris, de l'armée américaine, pourrait bien prendre une grande extension. Les faits invoqués dans la plainte se rapporteraient à une vaste entreprise, qui a des ramifications dans le monde entier et qui intéresse des transactions concernant plus de 300 millions de francs. D'autre part, les amis du colonel Norris démentent tout caractère frauduleux à l'affaire : le colonel serait victime d'une machination d'origine allemande. L'opération causerait, en effet, un préjudice à l'Allemagne.

Un chauffeur de locomotive français libéré par l'Allemagne

Kehl, 29 mai.
 Le chauffeur de locomotive strasbourgeois Reimel, qui avait été condamné à quatre semaines de prison pour propos injurieux à l'égard du gouvernement allemand, a été mis au bénéfice de la loi de sursis jusqu'au 1^{er} janvier 1936. Il a, par conséquent, été mis en liberté et a aussitôt quitté le territoire du Reich.

Anniversaire commercial

Francfort-sur-le-Main, 29 mai.
 A l'occasion du 125^{me} anniversaire de la Chambre d'industrie et de commerce de Francfort-sur-le-Main, une grande assemblée de l'industrie et du commerce rhénano-francfortois a eu lieu, au cours de laquelle le président Tuer et M. Kessler, chef de l'économie du Reich, prirent la parole.

Elections municipales polonaises

Varsovie, 29 mai.
 Résultats provisoires des élections municipales du centre, de l'est et du sud-est de la Pologne. Listes gouvernementales, 56 % ; opposition nationaliste, 8 % ; socialistes, 3 % ; juifs orthodoxes, 12 % ; sionistes, 8 %. Les mandats restants reviennent aux groupements locaux polonais, juifs, ukrainiens, allemands.

La guerre d'Arabie

Milan, 29 mai.
 Le *Corriere della Sera* publie le radiogramme suivant reçu d'Alexandrie :
 « L'imam Yahia a fait parvenir au gouvernement de la Mecque une invitation de faire évacuer immédiatement le Tehama occupé par les troupes séoudistes. On dit que l'imam a confié le commandement de ses troupes à d'anciens officiers turcs. »

« Ibn Séoud, en remerciant la délégation médiatrice musulmane de ses efforts, bien que ceux-ci fussent restés infructueux, a dit que la décision sera maintenant apportée par les armes. Ibn Séoud a envoyé des troupes fraîches sur le front du Yémen. »

Mgr Fogar

Rome, 29 mai.
 A la suite des attaques dont il a été l'objet de la part des journaux fascistes, l'évêque de Trieste, Mgr Fogar, a eu des entretiens avec le Pape et le secrétaire d'Etat de la Cité du Vatican. Mgr Fogar demanderait au Saint-Siège d'être relevé de ses fonctions.

Démission d'un sénat universitaire

Belgrade, 29 mai.
(Havas.) — Le sénat universitaire, organe suprême de l'administration de l'université autonome, a présenté, hier soir, lundi, sa démission collective au ministre de l'Instruction publique, à la suite du conflit entre les étudiants et les professeurs de l'université de Belgrade.

L'exploit des aviateurs français

Paris, 29 mai.
 Les journaux consacrent beaucoup d'articles aux deux glorieux exploits réalisés, hier, par les ailes françaises : la traversée de l'Atlantique nord par le *Joseph-Le-Brix* et de l'Atlantique sud par l'*Arc-en-ciel*.

« Rendons hommage aux hommes de bonne volonté, écrit l'*Ami du Peuple* et sachons être orgueilleux et fiers des exploits de nos compatriotes illustres ; c'est la meilleure façon, la plus humble, peut-être, de collaborer à leur œuvre grandiose. »

Excelsior écrit à ce sujet :

« Ces deux liaisons réalisées le même jour montrent les possibilités de notre aviation. Il suffirait de peu de chose, en vérité, pour qu'elle reprenne la première place dans le monde. Peut-on espérer que cela ne tardera pas, si on en croit le général Denain qui semble décidé à ne rien négliger pour cela ? »

Aviateurs tués dans le Tyrol italien

Gorizia, 29 mai.
 Un appareil de reconnaissance de l'aéroport de Gorizia, piloté par un sergent accompagné d'un photographe, est tombé à terre pendant un vol d'entraînement. Les causes de l'accident ne sont pas établies. L'avion volait à faible altitude. Les aviateurs, n'ayant pu faire usage de leurs parachutes, ont été tués tous les deux.

Tremblement de terre en Italie

Faenza, 29 mai.
 Deux secousses sismiques ont été ressenties, hier soir lundi, dans la région de Faenza (Haute-Italie). La première à 22 h. 7, la seconde, quelques minutes plus tard. On ne signale pas de dommages. Le phénomène n'a provoqué aucune panique parmi la population.

Entre policiers écossais et bandits

Londres, 29 mai.
 La région de Glasgow est peut-être celle d'Angleterre qui possède le plus de malfaiteurs et de bandes organisées, dont les exploits rivalisent avec ceux des gangsters américains.

Chaque soir, des batailles rangées mettent aux prises des criminels plus ou moins dangereux, dont une bonne partie reste chaque fois sur le carreau. La nuit dernière a été particulièrement agitée et non moins de huit policiers et douze repris de justice ont dû être hospitalisés après avoir pris part à des bagarres en pleine rue, au cours desquelles soixante-treize vitrines furent défoncées et près de cinquantes réverbères abattus.

Le temps

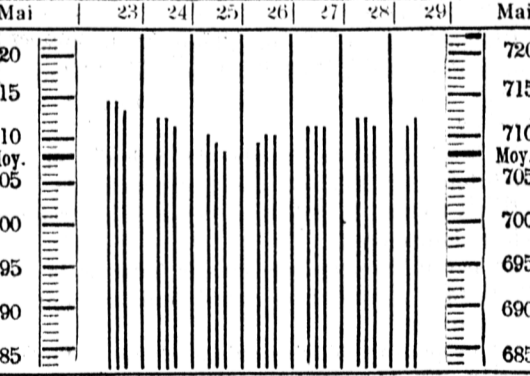
Paris, 29 mai.
 Les belles journées se suivent et la sécheresse augmente tous les jours. Ce mois de mai aura été très peu pluvieux et restera sec jusqu'au bout. La journée d'hier lundi a été partout belle et ensoleillée, et après une nuit assez fraîche, durant laquelle des minima de 2^o ont été notés en Lorraine et sur la Champagne, le thermomètre s'est élevé plus haut que la veille.

La chaleur revient peu à peu, par suite du manque presque absolu de vent et par suite surtout de la forte insolation.

L'anticyclone irlandais, celui-là même qui a donné aux aviateurs Codos et Rossi des vents si favorables pour leur traversée transocéanique, continuait, hier, à s'étendre à la France et il est est de même aujourd'hui. Le beau temps sec est donc à prévoir en toutes les régions.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

29 mai
 BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Mai	23	24	25	26	27	28	29	Mai
7 h. m.	15	16	14	15	7	10	12	7 h. m.
11 h. m.	23	22	21	21	16	18	20	11 h. m.
7 h. soir	22	22	22	22	13	20		7 h. soir

CHANGES A VUE

Le 29 mai, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 20	20 40
Londres (1 livre sterling)	15 60	15 70
Allemagne (100 marcs or)	120 10	120 60
Italie (100 lires)	26 05	26 25
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 75	12 95

SUISSE

L'impôt fédéral sur les vins menacé

Berne, 29 mai.
 M. Meyer, conseiller fédéral, chef du département des finances, a annoncé au Conseil fédéral le prochain dépôt du projet relatif à l'impôt sur les boissons prévu dans le programme financier.

Les Chambres en seront saisies pendant la session de juin, qui s'ouvrira lundi.

Avant de soumettre cet arrêté au Conseil fédéral, le Département des finances compte toutefois convoquer encore les représentants des associations viticoles des cantons de Vaud et du Valais. L'arrêté d'exécution n'est pas susceptible d'être modifié par les Chambres, qui ne peuvent que l'accepter ou le refuser.

Les Chambres ont rependement la faculté de suggérer au Conseil fédéral des amendements par voie de motion.

Lausanne, 29 mai.

La Ligue vaudoise et l'Association « Ordre et Tradition » ont adressé aux membres du Grand Conseil vaudois une lettre par laquelle elles ne se déclarent pas satisfaites de la décision de la commission du Grand Conseil substituant une simple protestation au projet d'annulation de l'arrêté financier fédéral. (Voir notre article de fond d'hier, lundi.)

La Ligue vaudoise demande :
 1^o qu'une motion soit adressée aux Chambres fédérales au nom du canton, invitant le Parlement fédéral à révoquer son arrêté inconstitutionnel du 13 octobre 1933.

2^o que le peuple vaudois soit appelé à refuser, par un décret souverain, l'application dudit arrêté dans le canton.

La Ligue vaudoise conclut sa requête par ces mots :

« En renonçant à soumettre l'initiative au peuple, non seulement le Grand Conseil violerait la constitution cantonale qu'il a juré d'observer, mais, en outre, il se priverait d'emblée de l'arme propre à faire triompher le droit que la motion est destinée à faire respecter. »

FRIBOURG

† M. Charles Broillet, dentiste

M. Charles Broillet, dentiste, est décédé inopinément la nuit dernière, à la profonde consternation de sa famille, à laquelle rien n'avait fait appréhender cette brusque séparation.

M. Charles Broillet était dans sa soixante-douzième année. Son aspect vigoureux et alerte semblait lui assurer encore de longues années de vie. Il venait de remettre son cabinet dentaire, qui était un des plus réputés de Fribourg.

† M. Etienne Fragnière

On annonce le décès de M. Etienne Fragnière, qui avait atteint le bel âge de quatre-vingt-sept ans.

Dans la retraite où il vivait depuis quelques années, entouré d'estime et de respect, M. Etienne Fragnière édifiait son entourage par son assiduité aux offices et exercices religieux de la paroisse de Saint-Pierre.

Nous retracerons demain la carrière de M. Etienne Fragnière.

Collision sur la route

Dimanche soir, un agriculteur de Belfaux, M. Vincent Zbinden, âgé de soixante-cinq ans, rentra à son domicile sur son char à cheval. Dans le village, une collision se produisit avec un motocycliste, M. Alphonse Angéoz, de Corminboeuf. Le malheureux agriculteur tomba de son char sur la chaussée. Mais il se releva et put rentrer à son domicile où il se coucha. Hier, lundi, son état inquiéta son entourage qui le fit conduire à l'Hôpital cantonal, où on diagnostiqua une fracture du crâne. L'état de M. Zbinden est très grave.

Chute de bicyclette

Hier lundi, à Belfaux, un cycliste, M. Cuennet, de Grolley, a fait une chute et s'est brisé le nez. Il a été conduit à l'Hôpital cantonal, mais il a pu rentrer hier soir à son domicile.



Monsieur et Madame Henri Overney-Fravez et leurs enfants, Pierre et Madeleine, à Fribourg, font part de la perte douloureuse qu'ils éprouvent par la perte de leur chère petite

Jacqueline

décédée à Fribourg, le 28 mai, âgée de 3 ans. L'enterrement aura lieu à Cugy, jeudi, 31 mai, à 15 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Un Fribourgeois constructeur d'horloges et canonier de l'armée de Jeanne d'Arc

Pierre Cudrefin

L'existence de ce Fribourgeois du quinzième siècle, qui se fit un nom en France tant comme horloger que comme canonier, avait été signalée brièvement par M. Paul Meyer, dans la *Romania* de 1892. M. Thomé de Maisonneuve, l'érudit historien de Romans (Drôme), un ami de Fribourg, a repris dernièrement l'histoire de Pierre Cudrefin et l'excellente monographie qu'il lui a consacrée est plus passionnante qu'un roman.

En 1412 et 1414, les villes de Montélimar et de Grenoble avaient construit des horloges publiques et elles avaient fait appel, pour ce travail, à un mécanicien fribourgeois, maître Jacques Marc. La ville de Romans ne voulut pas se laisser distancer par ses voisins dans la voie du progrès. Les Romains possédaient bien une horloge sur leur maison municipale, mais le mécanisme en était rudimentaire et vieillot : l'horloge devait être remontée plusieurs fois en un jour et elle n'était pas pourvue d'une sonnerie automatique ; un valet de ville devait suppléer à ce défaut en frappant, à chaque heure, la cloche située dans le beffroi. Les Romains décidèrent, en 1422, de se procurer un chef-d'œuvre qui laissât bien loin derrière lui les autres horloges dauphinoises, et c'est à Fribourg qu'ils vinrent en chercher le constructeur.

Les rapports entre Romains et Fribourg étaient, paraît-il, fréquents autrefois ; les deux villes s'étaient spécialisées dans la fabrication des draps et leurs marchands se rencontraient dans toutes les foires d'Europe. Fribourg possédait, au début du quinzième siècle, deux horloges : l'une, aux Augustins, pour les quartiers inférieurs ; l'autre, à la grande porte de la rue de Lausanne, pour le quartier des Hôpitaux. Cette dernière avait été achevée en 1410 et pourvue d'une belle sonnerie automatique que des Dauphinois, de passage à Fribourg, avaient vivement admirée.

Après de longs pourparlers, le choix des magistrats municipaux de Romans s'arrêta sur le mécanicien Pierre Cudrefin, qui appartenait à une famille considérée de notre bourgeoisie. Les historiens fribourgeois ont parfois confondu l'horloger Cudrefin avec son père et son oncle qui portaient respectivement les prénoms de Pierre et de Peterman. Pierre et Peterman Cudrefin, fils de Jean, furent tous les deux notaires et chanceliers d'Etat. Pierre, l'aîné, exerça cette dernière charge jusqu'en 1408 ; Peterman, de 1410 à 1427. Pierre Cudrefin, qui mourut en 1416, avait deux fils : Pierre, notre mécanicien, qui dut naître entre 1390 et 1395, et Hensli.

Dès que Pierre Cudrefin eut été accepté par les Romains comme constructeur de leur future horloge, il prit le chemin du Dauphiné pour discuter sur place les détails du contrat qu'il allait passer avec les magistrats de la ville. Le 10 novembre 1422, devant le notaire Mottet, de Romans, les conditions dans lesquelles le travail devait être fait et payé furent fixées définitivement. Pierre Cudrefin s'engageait à construire une bonne horloge à contrepoids, sonnante les

* Paul Thomé de Maisonneuve, *Le Jaquemart de Romans*. Histoire d'une horloge et du premier canonier des armées de Charles VII et de Jeanne d'Arc. Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Romans-sur-Isère.

heures au moyen d'un personnage automatique ; ce travail devait être exécuté dans l'atelier de Cudrefin, à Fribourg, achevé et installé, par l'artiste lui-même, à Romans, au début de l'année 1424. Cudrefin promettait de rester à Romans aussi longtemps que sa présence serait utile au bon fonctionnement de l'horloge et d'effectuer gratuitement, pendant la première année, toutes les réparations qu'une défectuosité de son travail rendrait nécessaires. La ville de Romans, par contre, devait préparer l'édifice et le clocher où serait placée l'horloge, fournir l'automate ou Jaquemart qui frapperait les heures, les contrepoids et les cordes. Pour prix de son travail, Cudrefin devait recevoir trois cents écus d'or, payables dans le courant de l'année 1423 ou, au plus tard, dans le premier trimestre de 1424.

Cudrefin rentra à Fribourg en décembre 1422 pour y commencer son œuvre. Les années 1423 et 1424 s'écoulèrent sans qu'il reçût aucun argent. Les finances municipales de Romans étaient, paraît-il, en mauvais état et les magistrats se bornaient à expédier, de temps à autre, au constructeur fribourgeois des lettres pleines de bonnes promesses. Pour mettre sur pied son chef-d'œuvre et pour subsister, Pierre Cudrefin se vit obligé, en 1424, de vendre une petite maison qu'il possédait derrière l'église de Notre-Dame. Au début de l'année 1425, il emprunta à l'hôpital des bourgeois la somme de cinquante livres, à la confrérie du Saint-Esprit, quarante livres ; de plus, il acheta, à crédit, le 31 janvier 1425, du marchand François Cordeir, pour douze livres de fer et d'autre matériel, qu'il s'engagea à payer à la Nativité de saint Jean-Baptiste. Le mois de juin 1425 passa sans que Cudrefin réussît à toucher le prix de son travail et à payer ses dettes. De guerre lasse, l'artiste, que ces retards mettaient en mauvaise posture, alla se présenter au tribunal de Romans pour se plaindre de la mauvaise foi des magistrats municipaux. Les juges lui donnèrent raison. Cudrefin reçut, sur le champ, vingt florins pour ses dommages et la ville s'engagea à lui verser une première tranche de cinquante écus à la foire d'octobre, à Genève.

Dans ce voyage de juillet 1425, Cudrefin se rendit compte de l'inertie des Romains. Aucune des clauses du contrat de 1422 n'avait été exécutée par eux. L'endroit où l'œuvre de Cudrefin devait être placée n'était pas encore choisi et les accessoires prévus : cloche, automate, contrepoids et cordes n'étaient pas prêts. On promit à Cudrefin de se mettre à l'ouvrage afin que l'installation de l'horloge puisse avoir lieu en juillet 1426.

Confiant dans ces promesses, Cudrefin repartit pour Fribourg et attendit l'échéance du premier paiement. A la foire de la Saint-Simon (octobre 1425), il se rendit à Genève ; il n'y trouva aucun argent romain, aucun message pour lui. Un marchand fribourgeois, Jacques de Praroman, que son négoce appelait à Romans, se chargea d'y faire une démarche en faveur de Cudrefin. Il revint les mains vides. Une deuxième tentative faite à Romans, en novembre 1425, par Nicolas Slierpa, agent commercial de Praroman, n'eut pas plus de succès.

Après une année d'attentes vaines et de démêlés avec ses débiteurs et ses créanciers, Cudrefin crut que le parti le plus sage était de se mettre en route pour Romans avec son ouvrier et son horloge. Il y débarqua dans les premiers jours de juillet 1426. Rien n'y était préparé pour le placement et le paiement du Jaquemart.

Cudrefin présent, les Romains se résignèrent à l'action. D'une part, pour se procurer de l'argent, ils levèrent une taille ; d'autre part,

la ville se mit à aménager le donjon de Montségur, où l'on avait enfin convenu de loger l'horloge. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. La taille rentrait si bien que Cudrefin put recevoir promptement un premier acompte. Les réparations de Montségur avançaient et Cudrefin prévoyait déjà son prochain retour à Fribourg lorsque se produisit un événement qui devait non seulement retarder l'achèvement du Jaquemart, mais surtout changer la destinée de l'horloger fribourgeois.

Cudrefin, canonier

Un ancien gouverneur du Dauphiné, Geoffroy le Meingre de Boucicaud, que son despotisme avait rendu odieux à tous, s'était, depuis quelque temps réfugié à Livron, non loin de Romans, et des Avignonnais, qui le poursuivaient, l'assiégeaient vainement dans son château. La forteresse, de dimensions très vastes, était une position défensive difficile à réduire. Les Romains, émus par la présence de troupes dans le voisinage, firent renforcer leurs portes et leurs remparts. Ils possédaient bien, dans leur hôtel de ville, quelques pièces d'artillerie, mais la mésaventure arrivée trente ans auparavant aux soldats viennois les empêchait de s'en servir. La ville de Vienne en Dauphiné s'était, paraît-il, procuré, à la fin du XIV^{ème} siècle, une fort belle pièce d'artillerie. La première fois qu'on l'utilisa, la décharge ne tua aucun ennemi, mais tous les Viennois qui se trouvaient autour du canon. Cette expérience du voisin avait suffi aux Romains ; leurs engins furent remis dans l'hôtel de ville et personne ne proposa jamais de les en sortir.

Cudrefin crut devoir faire comprendre aux magistrats le parti qu'on pourrait tirer de ces canons pour se délivrer rapidement de Boucicaud, qui n'en possédait aucun dans sa forteresse. A Fribourg, où la science de l'artillerie était enseignée par des maîtres compétents, venus le plus souvent de Souabe et d'Alsace, le jeune horloger avait appris à manier canons et bombardes. Il se faisait fort d'envoyer, sans péril pour lui et ses hommes, quelques projectiles meurtriers dans les murs de Livron.

Ravis de cette proposition, les Romains confièrent à Cudrefin leurs dangereux engins et lui versèrent, avant son départ pour Livron, un nouvel acompte de cinquante florins. L'histoire détaillée du siège n'est pas connue. Mais un fait est certain : Cudrefin, après une absence de deux mois et demi, rentra sain et sauf à Romans avec la réputation d'un excellent artilleur, tandis que Boucicaud s'était rendu à merci.

Cudrefin reprit ses travaux au beffroi de Montségur et ses instances auprès de la caisse municipale. En automne 1428, soit deux ans après son départ de Fribourg, l'installation de l'horloge était terminée ; la dette de la ville envers l'artiste était réduite à cent écus. Cudrefin, qui ne voulait pas quitter le Dauphiné, avant d'avoir été entièrement payé, alla s'installer à Grenoble. Mais la réputation du bombardier, heureux du siège de Livron, était parvenue jusqu'à Charles VII. L'armée française était mal pourvue d'artillerie depuis que Charles VI avait dû livrer aux Anglais ses canons, bombardes et bombardelles. En 1428, Charles VII, découragé d'abord par la première attaque des Anglais contre Orléans et par la désastreuse journée des Harengs, s'était ensuite ressaisi et entreprenait une réorganisation de son armée. La Hire insistait surtout pour qu'il fit appel à des bombardiers expérimentés. Suivant ce conseil, Charles VII ordonnait, le 23 octobre 1428, au Conseil delphinal, de lui envoyer immédiatement le bombardier Cudrefin. Après deux mois de pourparlers assez

vifs avec les Romains, que Cudrefin ne voulait pas quitter sans paiement, le canonier fribourgeois consentit à une transaction. Puis il alla rejoindre l'armée française.

Dix mois plus tard, Pierre Cudrefin rentra en Dauphiné avec le titre de premier canonier du roi et la gloire d'avoir été un auxiliaire précieux de Jeanne d'Arc au siège d'Orléans et dans toutes les opérations militaires qui, entraînant la reddition de nombreuses places, permirent à Charles VII d'atteindre Reims et de s'y faire sacrer roi. Le 26 septembre 1429, Charles VII, reconnaissant, faisait « assigner maistre Pierre Cudrefin, premier canonier du Roy... de la somme de soixante escus d'or pour les bons services qu'il lui a faiz au dernier voyage de Reims... »

Bien que le nom de Cudrefin n'ait jamais été prononcé par ceux qui ont écrit l'histoire militaire de l'époque, tous, cependant, sont unanimes à constater le rôle capital que joua l'artillerie dans le triomphe de Jeanne d'Arc et de Charles VII. Les Fribourgeois seront fiers d'apprendre qu'un des leurs y a contribué. « Les plus petites causes, dit M. Thomé de Maisonneuve, ont souvent de grands effets. Si les Romains n'avaient pas fait appel à l'horloger fribourgeois pour créer leur Jaquemart et si le siège de Livron n'avait pas donné à Cudrefin l'occasion d'utiliser les vieilles bombardes romaines, l'armée française eût été privée d'un de ses auxiliaires les plus précieux. »

Pierre Cudrefin ne vécut pas longtemps après son retour de la guerre. En 1431, son frère Hensli annonçait que le premier canonier de Charles VII était mort et arrivait à Romans pour réclamer, en la qualité d'héritier du défunt, les cinquante-deux florins qui lui étaient encore dus. Après de laborieux pourparlers, qui durèrent six mois, Hensli Cudrefin renonça à toute réclamation ultérieure contre un versement unique et immédiat de trente florins. L'affaire du Jaquemart de Romans était enfin terminée ; elle avait duré dix ans. L'horloge subit, dans les siècles suivants, de nombreuses réparations partielles, mais le mécanisme de Cudrefin subsista jusqu'en 1882. Ces quatre siècles et demi d'existence font le plus grand honneur à l'artiste fribourgeois.

Nous ne saurions assez remercier M. Thomé de Maisonneuve d'avoir rappelé le nom trop oublié du créateur du Jaquemart de Romans et d'avoir mis en lumière la coopération, inconnue jusqu'ici, de Cudrefin à l'épopée d'Orléans.

J. N.

CALENDRIER

Mercredi, 30 mai

Sainte JEANNE D'ARC, vierge

Dieu vint au secours de la France d'une façon merveilleuse en confiant à une faible jeune fille la mission de délivrer sa patrie.

Sainte EMILIE DE CÉSARÉE

François DUHOURCAU

Sainte Bernadette de Lourdes

Prix : Fr. 2.75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

53 Feuilleton de la LIBERTÉ

Le secret du disque

par Paul SAMY

— La conférence des nations, ironisa Parent. — Avec cette différence qu'ici il n'y en avait qu'une, témoin ces cigares, fit Natier. Ah ! j'aurais donné quelque chose pour les entendre ! Je sais assez d'allemand pour les comprendre.

— Pourquoi voulez-vous qu'ils parlent allemand cens-gens-là ? dit Parent. Cela les ferait remarquer. Au contraire, ils parlent français avec l'accent. Comme ça on les prend pour des Alsaciens.

— Qu'est-ce que tu as trouvé, Moussaux ? demanda Natier à son collègue qui, encore à genoux, sortait de dessous la table et essayait de rapprocher des petits morceaux de papier déchirés.

— Je crois que c'est tout, fit-il, en refermant sa main, et en se relevant.

— Mets-les dans une poche de ton portefeuille dit Natier, nous n'avons pas le temps ici de jouer au puzzle, on donnera ça à l'anthropométrie. Maintenant, conclut-il, on peut s'en aller. On ne rapporte pas grand-chose, mais on a tout de même éventé un repaire de bandits.

Et tous trois regagnèrent la rue où l'aube commençait à mettre sa clarté blafarde.

Le directeur du service des renseignements, en possession dans l'après-midi du rapport de l'inspecteur principal sur leur équipée de la nuit passée, le relut pour la deuxième fois.

Le meurtrier de Gertrude Welche se compliquait.

En cherchant l'auteur de ce crime, on était

tombé sur une véritable bande de quatre ou cinq individus, disait le rapport.

La façon dont ils avaient exécuté leur fuite indiquait qu'ils avaient pris toutes leurs précautions et qu'ils avaient l'habitude de se réunir dans le local de la rue des Gardes.

Mais pour quel but ?

En supposant qu'ils avaient voulu se débarrasser de la femme de chambre, ce que laissait supposer la présence constatée de la jeune femme aux deux adresses, pour quel motif l'avait-on tuée ?

Craignait-on qu'elle ne divulguât le lieu de leur réunion et l'objet de leurs conciliabules ?

Mais cet objet, se répétait M. Russoli, quel était-il ?

S'agissait-il d'une bande de voleurs et de cambrioleurs ? Était-ce des trafiquants de stupéfiants comme la police ne cessait d'en traquer depuis longtemps ?

La perquisition opérée dans le local de la rue des Gardes n'avait rien donné qui répondît à ces questions.

On ne pouvait déduire qu'une chose de l'intervention des inspecteurs : c'est que la victime était connue de la bande puisque celle-ci avait utilisé son gilet truqué pour s'enfuir. De là à conclure que c'était l'un des bandits qui l'avait tuée, c'était logique.

Et après ? Aucune de ces hypothèses ne résolvait la question, pourtant primordiale : pourquoi l'a-t-on tuée ?

M. Russoli pensait qu'il ne serait pas facile désormais de répondre à cette interrogation, la bande ayant disparu avec l'incontestable intention de ne point remettre les pieds dans le repaire éventé par la police.

— Voilà, se dit-il, une affaire mal emman-

chée. On est allé trop vite en besogne. Un hasard seul pourra désormais nous mettre sur la piste de ces bandits.

Il replia le dossier et le repoussa avec un geste d'ennui, car la déveine le poursuivait depuis quelque temps. Trop d'auteurs de cambriolages et de crimes restaient introuvables.

Et quels crimes ? Celui d'un directeur de théâtre étranglé dans son cabinet !

Et quels cambriolages ? Celui d'une grande maison de banque dont on avait percé les coffres-forts, vidés ensuite des six cent mille francs d'or qu'ils contenaient !

Et tant d'autres méfaits qui restaient impunis faute de pouvoir arrêter leurs auteurs.

Il y avait là de quoi émouvoir l'opinion et la presse ne se faisait pas faute de se plaindre de l'inaction et de l'incapacité des services de la Sûreté.

Sans doute, le meurtre d'une jeune fille, victime de rôdeurs nocturnes, n'ajoutait pas grand-chose aux crimes qui se perpétuaient presque quotidiennement, mais les circonstances qui entouraient ce drame prenaient aux yeux de la Sûreté une particulière importance.

Ils avaient eu pour résultat de faire découvrir toute une bande où il était possible qu'on trouvât les auteurs de crimes récents.

M. Russoli resta un long moment plongé dans ses réflexions. Il sonna ensuite le garde de faction dans le corridor.

— Voyez si M. Natier est rentré et dites-lui de venir me trouver.

Il avait repris le dossier et en avait sorti une enveloppe renfermant des bouts de papier, fragments d'une lettre déchirée.

Les bribes de phrases qui s'y lisaient étaient en allemand et M. Russoli le fit remarquer à

l'inspecteur Natier qui venait à son appel.

— Voilà, lui dit-il, qui peut donner raison à votre hypothèse. Cela sent l'espionnage. Seulement le sens de ces lambeaux de phrases nous échappe.

Natier examina les bouts de papier.

— Je n'y avais pas prêté attention, fit-il, mais en rapprochant ces morceaux on pourrait reconstituer le texte de ce billet. Ces messieurs du laboratoire de police scientifique sont habitués à faire ces reconstitutions comme à traduire les dépêches chiffrées.

— Eh bien, portez-leur ces fragments et rapportez-moi le résultat de leurs recherches. Il faut, coûte que coûte, que nous mettions un peu de clarté dans cette affaire.

Il ne fallut pas grand temps aux spécialistes du laboratoire pour reconstituer le document, auquel il ne manquait que quelques mots disparus dans un des trois fragments.

Deux heures plus tard, en effet, Natier apportait au directeur des recherches les morceaux de la lettre dont l'agencement avait donné une traduction que le laboratoire assurait être littérale.

On lisait dans le premier morceau :

Mont

Sie haben den
zusammen
hat sie
seiner Erfindung
.
man nie
weisen sollte
fest
war ihm
waren

FRIBOURG

La vente de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

La vente en faveur de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose aura donc lieu les 2 et 3 juin prochain.

La Ligue fera offrir au public, comme d'habitude, d'artistiques reproductions en broderies de fleurs, d'oiseaux, de papillons et d'autres sujets d'un goût parfait, aux couleurs ravissantes, qui obtiendront de nouveau la faveur générale.

La Ligue fribourgeoise contre la tuberculose ne fait appel à la générosité publique par une vente que tous les deux ans. Cela lui donne le droit d'espérer que la population de la ville de Fribourg, et surtout les personnes qui n'aident pas la Ligue par une cotisation, répondront généreusement à l'appel de ses petits vendeurs et vendeuses.

Personne ne refusera sa modeste obole à une œuvre qui fait parvenir les dons de la charité publique à une des détresses les plus émouvantes qui soient, c'est-à-dire aux malheureuses victimes de la tuberculose.

Que d'histoires navrantes recèlent les deux mille et quelques cent dossiers constitués par la Ligue au cours de dix-huit ans d'activité ! Dans combien de pauvres foyers, désespérés, à combien de jeunes gens et de jeunes filles, à combien de pères et de mères de famille, qui se consumaient sous l'étreinte de la maladie, dans l'impuissance ou les réduisait leur dénuement, elle a apporté le réconfort et le salut !

Les séjours dans les sanatoriums sont coûteux ; s'il s'agit de malades indigents, le concours de l'assistance officielle, étant limité, ne suffit pas ; il faut une aide supplémentaire que la Ligue fournit ; s'il s'agit de malades en état de se subvenir dans une certaine mesure, la charge excède néanmoins leurs forces et le concours de la Ligue leur est indispensable.

Les lettres de remerciements et les témoignages de reconnaissance que reçoit le bureau de la Ligue disent éloquentement combien son action est précieuse.

Le public qui, samedi et dimanche prochain, manifestera sa bienveillance à la Ligue, peut être assuré que sa charité sera bien placée.

Plus de soixante-dix malades en traitement dans les sanatoriums, plus de trente enfants hébergés par le Chalet de Pringy, en seront les bénéficiaires.

La musique de Landwehr et la Concordia, traditionnellement dévouées à l'œuvre, lui prêteront cette fois-ci encore leur concours par des concerts qui seront donnés le dimanche matin, de 11 heures à midi, au kiosque des Places et à Gambach.

La Landwehr voudra bien, en outre, donner un concert itinérant le samedi soir, de 6 heures à 7 heures.

Les sujets brodés qui seront mis en vente sont exposés dans les vitrines des magasins Charles Comte et Leibzig, à la rue de Lausanne, dans les vitrines des magasins Aux Trois-Tours, rue de Romont, et au magasin Reeb, maison Moderna, à l'avenue de Péroilles.

Tir militaire obligatoire

Voici les meilleurs résultats obtenus aux tirs militaires obligatoires des 26 et 27 mai, organisés par la Société de tir de la ville de Fribourg :

Louis Ruffieux, 124 points ; Arnold Roschy, 119 ; Hans Kaltenrieder, 115 ; Fritz Andrist, 111 ; Alphonse Andrey, 110 ; Marcel Guhl, 110 ; Fried-

rich Wittwer, 110 ; Louis Wolhauer, 110 ; Henri Schneuwly, 109 ; Hans Grauwiler, 109 ; Lucien Ochsenbein, 109 ; Victor Joye, 108 ; Eugène Suter, 107 ; Emile Schenker, vétérans, 107 ; Joseph Henseler, 106 ; Philippe Bürgi, 106 ; Maurice Zosso, 105 ; Auguste Läubli, 105 ; Georges Riva, 104 ; Jacob Merki, 104 ; Edmond Schütz, 104.

Il a été décerné à ces tireurs la mention honorable de la Société suisse des carabiniers.

Le prochain tir organisé par cette société aura lieu le samedi 16 juin.

Bénédictio de drapeau

On nous écrit :

Dans la splendeur d'une admirable journée de mai, la société de musique de Gruyères, *L'appel du Manoir*, a fait bénir son drapeau, œuvre originale d'un peintre local et membre de la société, M. Isidore Castella. Tout était allégre dans l'antique cité, depuis le radieux soleil qui l'inondait jusqu'au frémissement des oriflammes multicolores se balançant aux croisées fleuries, et au joyeux carillon qu'égrenaient les cloches de l'église.

A l'office du matin, les nombreuses bannières des sociétés invitées et amies garnissaient le chœur du sanctuaire. Le chœur d'hommes paroissial se distingua par l'exécution de beaux chants polyphoniques. A l'évangile, M. le Curé de Gruyères montra, en termes choisis et élevés, l'utilité de la musique dans la vie religieuse et sociale, ainsi que le sens de la belle cérémonie de ce jour.

A la fin de la cérémonie, a eu lieu la bénédiction du nouveau drapeau qui avait pour parrain et marraine M. Placide Murith, d'Epagny, et Mme André Bovet, de Gruyères. Le nouvel emblème fut présenté au public, par M. Hassler, président, qui en dégagait la signification. Puis, au son d'une marche bien rythmée, le cortège composé d'enfants costumés, des représentants des sociétés locales, des autorités du district, de la commune, de la paroisse, des nombreux invités, parcourut la rue de la petite ville et y produisit un coup d'œil charmant.

Le banquet, excellemment servi à l'Hôtel-de-Ville par M. Murith, réunit près d'une centaine de participants. Sous la direction de M. Ruffieux, avocat, qui fut un major de table pétillant d'esprit et d'à-propos, et qui tint ses auditeurs sous le charme d'un langage éloquent, se déroula une très riche partie oratoire au cours de laquelle on applaudit successivement M. Hassler, président de la société ; M. le curé Schneuwly ; M. Gaudard, préfet de la Gruyère ; M. Delatena, conseiller national ; M. Murith, député et syndic de Gruyères ; M. Sudan, président de l'Harmonie de Bulle ; M. Fernand Ruffieux et les délégués des musiques de Bulle, La Tour-de-Trême, Vuadens, Château-d'Œx qui respirent un souvenir à leur sœur de Gruyères. L'entrain le plus joyeux ne cessa de régner durant le banquet et fut encore agrémenté de nombreuses et excellentes productions de la musique *L'appel du Manoir* qui reçut plusieurs télégrammes sympathiques de personnalités empêchées de participer à la fête.

Cette belle manifestation, à laquelle une organisation bien préparée permit de se poursuivre dans un magnifique élan d'enthousiasme, laissera un souvenir ineffaçable au cœur de tous ceux qui ont eu le plaisir d'y participer.

Examen

M. Pius Fasel, de Guin, a subi avec grand succès l'examen fédéral pour dentistes à la Faculté de médecine dentaire de l'université de Berne.

Une visite avec la Société technique

La Société technique de Fribourg, présidée par M. Gicot, ingénieur, et la section des ingénieurs-architectes, avaient invité leurs membres à visiter samedi après midi l'Office téléphonique et la Fabrique d'accumulateurs Geinoz. Ce fut une visite très intéressante, qui permit de constater les ingénieuses installations de nos téléphones et le développement d'une des industries qui font le plus d'honneur au canton.

Sous la conduite de MM. Guisolan, Bardy et Murdter, de l'administration des téléphones, les visiteurs ont parcouru les différents locaux : salle d'introduction et de distribution des câbles souterrains, salle des accumulateurs servant à l'alimentation du Central téléphonique. Ils ont passé ensuite dans la salle des relais de lignes, où ils ont remarqué des bâtis spéciaux avec dispositif pour sélection de programme de radio par téléphone. La visite se termina au Central proprement dit, avec son interminable commutateur devant lequel plusieurs téléphonistes travaillent avec dextérité.

On se rendit ensuite à la fabrique d'accumulateurs Geinoz, rue de Locarno, qui fut visitée sous la conduite du directeur, M. Menoud. Là également, promenade intéressante à travers les différents locaux de fabrication des pièces primaires, plaques, bacs, etc., pour arriver finalement au laboratoire d'essais, qui est tout à l'honneur d'une industrie qui, depuis sa fondation en 1900, s'est grandement développée.

Les batteries pour lampe de poche, et surtout les plaques pour batteries d'automobile et de motocyclette ont établi la solide réputation de la Fabrique d'accumulateurs Geinoz.

La direction eut ensuite l'amabilité d'offrir un verre de vin d'honneur et chacun se plut à remercier les organisateurs de cette intéressante visite.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain, mercredi, examens de la 1^{re} et 2^{me} classes des filles de langue française de la Neuveville (M^{lle} Seilaz).

Bains de la Mottaz

La température de l'eau est de 17 à 18 degrés.



Ne parlez pas de salade sans moutarde Thomy et faite autrement que ceci :

Mélanger dans le saladier une pincée de sel, 1 cuillerée de vinaigre ou de citron, 1 cuillerée d'eau, 2 cuillerées d'huile et une pointe de couteau de moutarde Thomy. Dans cet assaisonnement, bien remuer les feuilles.

Quel régal !

Moutarde Thomy

La semaine de voyage

Les autobus des Chemins de fer électriques de la Gruyère accèdent, pendant la Semaine de voyage en Suisse, qui aura lieu du 2 au 10 juin, les mêmes facilités que les compagnies de chemin de fer, c'est-à-dire que les voyageurs pourront effectuer le retour gratuitement avec un billet simple course.

Les courses dont le prix est inférieur à 2 fr. ne bénéficient pas de cette faveur.

Elevage canin

Un certain nombre de sujets fribourgeois ont été primés à l'Exposition canine internationale de Genève, des 26 et 27 mai.

Ce sont :
Six pointers du chenil de Péroilles, à M. P. Bontempo : *Champion Djô de Saint-Roch*, *Domino de Saint-Roch*, *Gamin de Péroilles*, *Champion Yeuse de Péroilles*, *Ellé des Daillettes* et *Hexe de Péroilles*, qui ont remporté sept premiers prix, 1 deuxième prix, 3 prix d'honneur et le 1^{er} prix en classe d'élevage et en classe de collection.

Puis, un setter irlandais, à M. Edouard Yantz, Haro, qui a eu un premier et un second prix.

Enfin, un griffon allemand, à M. le docteur Niquille, *Ernst von Aspev*, a gagné deux premiers prix et un prix d'honneur.

RADIO

Mercredi, 30 mai

Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 29, signal de l'heure. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Berne), concert, émission commune. 18 h. (de Neuchâtel), l'heure des enfants. 19 h. (de Fribourg), *Les tunnels transalpins*, par M. Paul Girardin, professeur à l'Université. 19 h. 30 (de Neuchâtel), *L'agriculture dans le canton de Neuchâtel*, par M. Guinchard, conseiller d'Etat, Neuchâtel. 20 h., Charles Lassueur, pianiste. 20 h. 30, *Après nous*, comédie en un acte, d'André Mycho, interprétée par les acteurs du Radio-Théâtre. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25 (de Fribourg), concert par la Landwehr (relais de la Maison de justice). 22 h., *Les travaux de la conférence du désarmement*.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, concert récréatif (gramophone). 15 h. 30, concert de piano (gramophone). 16 h., émission commune, concert de musique scandinave. 17 h. 40, octuor de Joseph Haydn pour hautbois, flûtes, clarinettes, cors et bassons. 19 h. 50, une heure populaire. 21 h. 10, musique contemporaine des Balkans et de la Russie.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., concert de mandolines et guitares. 21 h. 20, compositions slaves.

Stations étrangères

Radio-Paris, 19 h., *Le théâtre français contemporain*, par M. Robert Kemp. 20 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Paris P. T. T., 20 h. 30, programme de variétés. Strasbourg, 21 h., retransmission de Metz : soirée musicale de la Société des concerts Soudant. Bruxelles, 21 h. 15, concert par le Quintette Jean Steurs : musique populaire. Radio-Luxembourg, 21 h. 45, soirée de gala : *Cavalleria rusticana*, opéra de Mascagni. Londres (Daventry), 21 h. 35, concert symphonique par l'Orchestre de la B. B. C. Vienne, 19 h. 25, concert militaire. 20 h. 45, concert varié.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 59, Berne, concert de piano. 22 h. à 23 h. 30, Lyon-la-Doua, grand concert organisé par l'Association les Amis de la Doua.

Un autre morceau portait :

ag
Abend
gefragt wie
Et hat geantwortet
darauf hin
Eins
dos gelling
sicher
mfrieden.

— Voici, dit Natier, le troisième morceau qui contient des bouts de lignes ou des vides qu'on a pu rétablir. Le texte allemand vous est égal, n'est-ce pas ? Il est accompagné de la traduction. Elle est fort instructive. Lisez :

Et M. Russoli lut

Lundi.

Ils ont passé la soirée ensemble. A un moment, elle a demandé où il en était de son invention. Il a répondu qu'il ne fallait jamais y faire allusion. Tout ce qu'il pouvait dire, c'est qu'il était sûr de la réussite. Ils étaient contents.

— C'est parfaitement clair, dit Natier. Vous devinez, chef, de qui il s'agit ? Ils, ce sont M. Lorient et Mlle d'Orville, et c'est toujours de l'invention de l'ingénieur dont il est question. Tout cela se rattache aux tentatives de Boulogne et de Suresnes. La femme de chambre était préposée à la surveillance de l'ingénieur. Entre fiancés, on se dit tout, et elle était là, Gertrude Welche, pour recueillir de leurs confidences ce qui pouvait intéresser la bande : l'invention.

— En effet, dit M. Russoli, le mobile de cette bande d'espions apparaît très nettement, comme d'ailleurs la complicité de la femme de chambre.

— Elle fut placée chez Mme d'Orville avec la consigne de rapporter tout ce qui s'y disait ou s'y faisait. En voici une autre preuve révélée au Laboratoire par des fragments du bas de la page. Elle écrit :

« Jeudi.

« Madame et mademoiselle ont reçu la visite de M. M..., celui du ministère. Je ne sais pas ce qu'ils ont dit, madame m'ayant envoyé porter une lettre à la banque du temps que ce monsieur avait suivi mademoiselle dans la bibliothèque. »

— Je la connais aussi cette histoire, fit Natier. C'est celle de M. Moranges, attaché au Quai-d'Orsay. Vous savez bien ? Celui auquel on avait confié un document britannique dont les journaux allemands ont pu avoir le texte. Comment ? On cherche encore.

— Le malheur, dit M. Russoli, c'est que les tenants et aboutissants de cette Gertrude Welche nous échappent. Tout ce que nous en savons, c'est le peu que nous apprend son extrait de naissance. Comment est-elle venue à Paris ? Qui l'y a appelée ? Son mari ? Car elle était mariée. Est-ce lui qui l'a placée chez les d'Orville pour faire ce métier d'espionne ? Dans ce cas, il appartiendrait à la bande.

Natier écoutait d'une oreille distraite les questions que se posait le chef de la Sûreté. Il réfléchissait à la mort singulière de cette femme, près de l'endroit où se réunissaient ceux dont elle était la correspondante.

Il pensait à ce que le cafetier de la rue des Gardes avait dit à ses collègues. La nuit même du crime, la jeune femme, accompagnée d'un chauffeur, s'y était arrêtée assez longtemps.

Or, ce chauffeur, sans doute le même, accompagnait souvent la femme de chambre à la maison de la rue des Gardes. Il paraissait donc attaché à sa personne.

Etait-ce lui le mari ou l'homme chargé de la surveiller ?

Que s'était-il passé entre eux ? se demandait Natier. Une violente dispute suivie de coups mortels ou, plus simplement, une exécution ?

Elle savait trop de choses. C'était un témoin gênant. On la fit disparaître.

Ainsi, de déduction en déduction, l'inspecteur arrivait presque à la vérité.

Natier prit dans le dossier de l'affaire Gertrude Welche le signalement du chauffeur fourni par son collègue Parent. Il le nota sur son calepin.

— Que je retrouve ce chauffeur, dit-il à M. Russoli, et nous tiendrons un fil conducteur. Ce ne sera pas bien commode, mais qui sait ? Il voudra peut-être savoir ce qu'on dit dans le quartier du meurtre et de la descente de police, et c'est au café qu'on parle le plus. Or, a dit le barman « il y a des gens qui vous restent dans l'œil ».

X

— Je me suis permis de vous demander un rendez-vous ici, fit Natier en entrant dans le cabinet de travail de Lorient, à Boulogne, où l'ingénieur l'introduisait. A Suresnes, on n'est pas à l'abri des indiscretions et les portes y ont sans doute des oreilles, comme chez la comtesse d'Orville.

— Que voulez-vous dire ? demanda Jean, en désignant un siège à l'inspecteur Natier.

— Simplement ceci, répondit ce dernier en sortant de sa poche le billet déchiré et reconstitué de Gertrude Welche, que rue Poncelet vous étiez espionné à toute heure. Lisez plutôt, fit-il, en passant à l'ingénieur la traduction du billet.

— En effet, dit Lorient, c'est presque textuelle-

ment la conversation que je tins avec Mlle d'Orville.

— Conversation dans laquelle tous les deux vous faisiez allusion à votre invention sur laquelle, fort heureusement, vous n'avez pas insisté. Mais le peu que vous en avez dit confirme ce qu'on savait déjà et dont on vous a donné la preuve en vous cambriolant.

— Mais d'où vient ce billet ?

— De la femme de chambre de Mme d'Orville, trouvée étranglée avant-hier, dans le quartier de la Chapelle. C'était une espionne chargée, comme vous le voyez, de surprendre, non pas votre secret, qu'elle connaissait, mais l'endroit où vous cachez vos plans.

— Vous dites, monsieur Natier, « qu'elle connaissait ». Je n'y ai jamais fait allusion, même à ma fiancée, sauf le jour où ce billet a été écrit.

— Mais à Villers, quand vous en avez parlé à Mlle d'Orville, elle a pu entendre votre conversation.

— Ce fut, dit Lorient, matériellement impossible. Toutefois, en l'admettant, on n'avait pas de motifs pour introduire cette femme de chambre chez Mme d'Orville afin de surprendre un secret qui n'existait pas encore. Or, il y avait déjà trois mois que Gertrude était au service de la comtesse dont je ne fréquentais encore ni l'hôtel de Paris, ni la villa de Villers-sur-Mer.

— J'ignorais ce détail, reprit l'inspecteur, il met un peu de trouble dans mes hypothèses, car je supposais que c'était cette femme de chambre qui avait entendu à Villers votre entretien avec Mlle d'Orville, comme elle avait entendu, rue Poncelet, votre conversation avec elle. Il faut en déduire que ce n'est point par cette femme qu'on a surpris votre secret.

(A suivre.)



TIR FÉDÉRAL FRIBOURG 1934

21 juillet-5 août

La collecte pour le pavillon des prix
dans la ville de Fribourg

M^{me} Rodolphe de Gottrau : Société de tir « Les routiers », Fribourg, 100 fr. Souscription de M. le recteur et de MM. les professeurs du Collège, Fribourg, 210 fr. Les élèves des classes supérieures de la Villa Saint-Jean, 39 fr. 20. Le club des jodleurs Edelweiss, Fribourg, 20 fr. Jacques, Lydia et Marie-José Hæring, chemin des Pommiers, 5 fr. M. Samuel Gétaz, rue de Lausanne, 1, à Vevey, 20 fr. M. Charles Grand d'Hauteville (L'Arabie), à Vevey, 20 fr. M. Gabriel Rieder (Fleur d'Eau), La Tour-de-Peilz, 20 francs.

M^{mes} Camille Nordmann et Guido Meyer : M. Schneuwly, 19, rue de Locarno, 2 fr. M. Baudère, garage de Pérolles, 20 fr. M. F. Job, Pérolles, 5 fr. M. J. Haymoz, 5 fr. M. Decroux, 3 fr. M. Molly, 5 fr. M. A. Favre, 10 fr. M^{me} Bongard, 2 fr. M. Droux, juge cantonal, 50 fr. M. Droux, avocat, 10 fr. M. le professeur Fellerer, 10 fr. M. Fritz Stucky, 5 fr. M. Fracheboud, 2 fr. M. Jäger, 10 fr. M. Castella, 3 fr. M. H. Spicher, ferblantier, 20 fr. M. E. Ortlieb, 5 fr. M. F. Caille, 5 fr. Anonyme, 1 fr. M. Emery, 5 fr. Anonyme, 5 fr. M^{me} Biadi, 5 fr. M^{me} Schneider, 2 fr. Fabrique de volets à rouleaux, 10 fr. Anonyme, 1 fr. M. Equey, 5 fr. M. Ballinari, une pièce d'or de 100 fr. M. Guillaume Weck, une pièce d'or de 100 fr. Matériaux de construction, 30 fr. M. J. Gunter, 5 fr. M. Joseph Cottet, 3 fr. Boulangerie Jendly, 5 fr. M. Louis Jendly, 2 fr. M. L. Gremaud, 5 fr. M. J. Winkler, 2 fr. M. J. Bardy, une pièce d'or de 10 fr. M^{me} Lucien Poffet, 5 fr. M. Perraud, 5 fr. K. L. Z., 2 fr. M^{me} Hartmann, 10 fr. M^{me} Burger-Blanc, 3 fr. M. Andrey, 1 fr. M^{me} veuve Riva, 1 fr. M^{me} Maradan, 1 fr. M. Cotting, cafetier, 5 fr. M^{me} Droux, Champ des Cibles, 3 fr. M^{me} Bays, 1 fr. M. A. Stamm, mécanicien, 10 fr. M. Morel, 1 fr. 50. M. Th. Schmidt, 1 fr. M^{me} Salat, 1 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. M^{me} Gmelin, 50 c. M. Käser, 1 fr. M. W. Moser, 1 fr. M. H. Sterroz, 2 fr. Anonyme, 2 fr. M. Roger Pochon, 2 fr. M^{me} Villard, 2 fr. M^{me} Madeleine Seydoux, 2 fr. M. Pierre Monti, 5 fr. M. H. Meier, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 1 fr. M. R. Kuenlin, 1 fr. M. L. Dorthe, 4 fr. Anonyme, 50 c. M^{me} Fragnière, 2 fr. M^{me} Vuichard, 5 fr. M. J. Hermann, 3 fr. M. A. Zumwald, 2 fr. M. C. Stambach, 2 fr. La famille Hayoz, 1 fr. M. P. Deschenaux, 1 fr. M. Nussbaumer, ancien banquier, 50 fr. M^{lle} Joséphine Christinaz, 25 fr.

M^{me} Bartsch : M^{me} Schneider, 10 fr. Anonyme, 1 fr. M. Henri Claraz, 5 fr. M^{me} Georges de Montenach, 20 fr. M. le docteur Oberson, 20 fr. Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg, 50 fr. Pharmacie à Marca, 50 fr. De son fournisseur, 50 fr. Pompes funèbres générales, Fribourg, 10 fr. M^{lles} Bertschy, 3 fr. Un fournisseur, 25 fr. Fabrique de couvre-pieds, 5 fr. M. Derungs, professeur, 5 fr. M. Menétray, concierge, 1 fr. Maison Kull, 20 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 1 fr. M. Martin, la Civelte, 100 fr.

M^{lle} de Cremer, Bourguillon : M. l'abbé Comte, curé de Bourguillon, 5 fr. Pensionnat Salve Regina, 5 fr. M. Duby, 5 fr. M. Hercule Sciboz, 5 fr. Marienheim, 5 fr. M. Rodolphe Curty, 1 fr. M. Oscar Bächler, 2 fr. Œuvre des malades, 5 fr. M. de Cremer, 2 fr. M. Eltschinger, 2 fr. M. Louis Pochon, Petit Montreux, 10 fr. M. Louis Roggo, 1 fr. 20. M. Philippe Rigolet, 5 fr. M. Jean Schaller, 1 fr. M. Werner Reber, 2 fr. M. Emile Curty, 50 c.

M^{mes} Hogg : M. le comte Pierre de Zurich, 50 fr.
M^{me} Charles Dossenbach : M. Maillard, rue de Lausanne, 10 fr. M^{me} veuve Fernand Chassot, 5 fr. M. Dougoud, primeurs, 5 fr. M^{me} Reichlen-Arquiche, 10 fr. Fabrique de socques Lotzwil, Lotzwil, 50 fr.

Dons offerts ou obtenus :
1^o Par la Banque de l'Etat, Fribourg : Banque de l'Etat, Fribourg, 1000 fr. Société de Banque suisse, Bâle, 1000 fr. Banque cantonale, Rhodes-

Extérieures, 500 fr. Banque cantonale, Saint-Gall, 300 fr. Banque cantonale d'Argovie, Aarau, 200 fr. Banque cantonale de Bâle, 200 fr. Banque de l'Etat du Tessin, 200 fr. Banque A. Hoffman et C^{ie}, Zurich, 100 fr. A. Sarasin et C^{ie}, Bâle, 100 fr. Handwerkerbank, Bâle, 100 fr. Banque cantonale, Bâle-Campagne, Liestal, 100 fr. Oechslin, frères, Schaffhouse, 100 fr. Demole et C^{ie}, Genève, 25 fr.

2^o Par la Grande Brasserie et Beauregard : Brasserie Beauregard, 1000 fr. M. le D^r Marcel Guhl, directeur, 200 fr. M. le D^r Hauert, directeur, à Lausanne, 100 fr. C. Halm, Lausanne, 10 fr. Niederer et C^{ie}, Winterthour, 45 fr. Steger Th., Albsrieden, 20 fr. Sessler Léop., Irnava, 30 fr. Ernst et C^{ie}, Küssnacht (Zurich), 20 fr. Ducommun et C^{ie}, Neuchâtel, 5 fr. Emile Vogel, Zurich, 10 fr. Albert Wehrli, Bâle, 100 fr. Brunner et C^{ie}, Bâle, 10 fr. Ernest Giesker, Zurich, 20 fr. Wütrich et Carrel, Bienne, 5 fr. Zwiég Markus, Malzfabr., Olmütz, 100 fr. Paul Rodieux, Genève, 10 fr. Schindler et Stein, Brüns, 50 fr. Hauser et Sobotka, 50 fr. Joseph Wagner, München, 100 fr. Weltfurrer Int., Transport A. G., Zurich, 50 fr. Saazer Erste, Saaz, 62 fr. 50. Thiele W., Zurich, 50 fr. Lévy, Strasbourg, 100 fr. Armaturenwerk Handschin, Bâle, 20 fr. Pfälzische Malzfab. Ludwigshafen, 50 fr. Morgenstern G., Malzfabr., Olmütz, 150 fr. Schw. Schlepsschiff-Gesellschaft, Bâle, 50 fr. Dreher Anton, Brauerei und Malzfabr., Budapest (2^{me} versement), 500 fr. Fürst Sig. et Alex., Malzfabr. Olmütz, 20 fr. Hamburger et Sohn, Malzfabr., Olmütz, 150 fr. Klatscher et Lorenz, Malzfabr., Prague, 100 fr. Mannheimer, Malzfabr., Mannheim, 100 fr. Schneeberger Fr., Burgdorf, 30 fr. Weymann, Bamberg, 25 fr. Wodica et Rudols, Malzfabr. Tabor, 150 fr. Weiner Adolf, Saaz, 100 fr. Bozzini, Zoug, 10 fr. Glaciers de Joux, Le Pont, 20 fr. Keller, fabr. de registres, 10 fr. Total : 3632 fr. 50.

Dons en nature : Weil, La Chaux-de-Fonds, 30 fr. Steiner E., Autozubehær, Berne, 50 fr. Fritz Steiger, Gummiwaren, Berne, 70 fr. Elektrizität A. G., Berne, 500 fr. Surenthal, Triengen, 30 fr. Chaillot, Genève, 20 fr. Total : 700 fr.

3^o Des fils de E. Lehmann, Fribourg : Les fils de E. Lehmann, 50 fr. Les fils de Bollag, frères, à Bâle, 5 fr. M. Grisel et fils, S. A., Fleurier, 20 fr. Winzeler Ott et C^{ie}, Weinfelden, 10 fr. Weber et C^{ie}, Aarburg, 50 fr. S. Brin, Bâle, 5 fr. Realini Stabio, 100 fr. Jos. Heim et C^{ie}, Zurich, 50 fr. A. Baumgartner, Wädenswil, 10 fr. A. Lévy, Söhne, Zurich, 10 fr.

En nature : Jak. Gut, Zurich ; Pfenninger et C^{ie}, A. G., Wädenswil ; Fried. E. Hæberlin, Wila.

4^o Par M. E. Suter, Halle aux meubles, Fribourg : M. E. Suter, par sa contribution personnelle et par celle de quelques-uns de ses fournisseurs, a mis à la disposition du pavillon des prix des meubles pour une somme totale de 3350 fr. Ces meubles sont exposés dans ses vitrines à Pérolles.

5^o Par M. Guillaume Weck, Fribourg : M. G. de Weck, 100 fr. Winterthour, société d'assurance-accidents (nature), 1030 fr. Le Phénix, compagnie française assurance-vie, 500 fr. (or). M. P. M. Mathey, inspecteur du Phénix, à Zurich, 100 fr. (or).

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

23 mai. — Bersier Alfred, confiseur, de Cugy, et Tinguely Marie, de Dirlaret, à Fribourg.

24 mai. — Ranzoni Marcel, voyageur de commerce, de Bironico (Tessin), et Wolf Adèle, de Spiez (Berne), à Fribourg.

25 mai. — Lehmann Charles, confiseur, d'Oberdiessbach (Berne), et Sauterel Julie, de Fribourg et Noréaz, à Fribourg.

26 mai. — Folly Henri, employé de commerce, de Courtaman, et Gauch Madeleine, de Tavel, à Fribourg.

Décès

22 mai. — Ramuz Rosalie, née Collaud, en 1876, épouse de Jules, de et à Saint-Aubin.

24 mai. — Rohrbasser Joseph, agriculteur, époux de Pauline, née Rohrbasser, né en 1869, de et à Corsalettes.

25 mai. — Angéloz Aloys, soudeur, célibataire, né en 1912, de et à Corminbœuf.

26 mai. — Mauron Paul, fils de Franz, de Saint-Sylvestre et Fribourg, né en 1933, rue d'Or, 107.

27 mai. — Rieben Jeanne, de Niederwichtach (Berne), née en 1916, place du Petit-Saint-Jean, 48.

Secrétariat de la rédaction : Armand Spicher

†
Monsieur et Madame Antoine Fragnière et leurs enfants ;
Mademoiselle Marie Fragnière ;
Madame veuve Henri Buchs et son fils ;
Monsieur et Madame Joseph Fragnière et leur fils ;
Révérende Mère Marie-Auguste Fragnière, à Assise ;
Révérende Mère Madeleine Fragnière, à Paris ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Etienne FRAGNIÈRE

leur cher oncle, grand-oncle, beau-frère et cousin, pieusement décédé le 29 mai, dans sa 87^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.
L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 1^{er} juin, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.
Pour se conformer au désir du défunt, on est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes.
Domicile mortuaire : avenue du Moléson, 2, Fribourg.

†
Monsieur Fernand Baillif et ses enfants, Irma, Max et Raymond, à Murist, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Flavie BAILLIF

née Burgisser

leur chère et bien-aimée épouse et mère, décédée dans sa 60^{me} année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Murist, mercredi, 30 mai, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Monsieur Constant Grand et sa famille, à Torny-le-Grand ; la famille Corpataux, à Formangeires ; la famille Grand, à Marly, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Madame Jeanne GRAND

née Corpataux

leur chère épouse et mère, enlevée à leur affection, le 28 mai, dans sa 38^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Belfaux, mercredi, 30 mai, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

†
Monsieur et Madame Léon Rieben-Schwaller et leurs enfants, Blanche et Mathilde, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, nièce et cousine

Jeanne RIEBEN

pieusement décédée à l'âge de 18 ans, après une pénible maladie, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 30 mai, à 8 h. 3/4, à l'église de Saint-Maurice.
Départ du domicile mortuaire : place du Petit Saint-Jean, 48, à 8 h. 35.

†
La Société des cafetiers et restaurateurs de la ville de Fribourg
fait part du décès de

Mademoiselle Jeanne RIEBEN

filie de M. Léon Rieben, membre du comité et prie ses membres d'assister aux funérailles, qui auront lieu mercredi, 30 mai, à 8 h. 45, à l'église de Saint-Maurice.

Départ du domicile mortuaire : place du Petit-Saint-Jean, 48, à 8 h. 35.

Madame Joseph Rohrbasser et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur cher époux et père, prient toutes les sociétés, les parents, les fidèles amis du défunt et les personnes qui ont montré tant de délicate attention à leur égard durant leur douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

CAPITALE

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
PAUL MUNI
Dans un film extraordinaire
SCARFACE (Le Balafre)
dans la version originale
AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
C'est une formidable réalisation
Téléph. 1300

CINEMA ROYAL
Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
deux seules représentations du grand
film sonore
La grande parade
avec
René Adoré et John Gilbert
TEL. 714

Fête-Dieu 1934
Le dîner tout fait
Ce jour seulement
à 25 ct. pièce, prix de réclame
Pâtés de la procession :
Sauce madère
Vol-au-vent financière. Pâtés aux quenelles
Spécialité :
Vacherins à la crème aux fraises
Confiserie de Saint-Nicolas
C. LEIMGRUBER-SOMMER
Rue des Epouses — Téléphone 456
Prière de faire les commandes à l'avance,
à partir de mercredi soir aucune commande ne pourra être acceptée. 8-13

Pour la
Fête-Dieu
Grands arrivages de :
Sacs de dames en Cuir blanc
gants en peau blanche dep. Fr. 4.50
E. JOYE
sellier
Rue de Romont, 8

EXISTENCE
Représentant général
demandé comme directeur de district. Très bons gages. Lieu et profession peu importe. Instructions grat. Offres sous N° SA 5262 aux Annonces Suisses S. A., Zurich.

DECORATION
pour
TIR FEDERAL
ALICOTS
50 ct.
le mètre
couleurs officielles
65 ct.
le mètre
Qualité garantie
indélébile à la pluie
En vente :
Maison
WEISSBACH
Rue de Lausanne
Maison
Pierre JAEGER
Rue de Romont

A VENDRE
1 jolie voiture
neuve, façon Breack
chez Flury, maréchal,
rue des Forgerons.
On engagerait un
Apprenti
ferblantier
Rétribution immédiate,
chez Félix PASQUIER,
BULLE.
2215 B

LE MEILLEUR CHAUFFAGE AU MAZOUT
ATELIERS
H. CUENOD
S.A.
CHATELAINE
GENEVE

Sur cœur, nerfs et sommeil,
le café HAG veille

Gants blancs depuis Fr. 1.35
 Bas blancs soie depuis Fr. 3.90
 Chaussettes pour enfants Fr. 1.60
 Socquettes pour enfants Fr. 0.95
 Robettes pour enfants Fr. 2.90
 Sous-vêtements, combinaisons,
 au plus bas prix, etc., etc.

AU JOLI MOMENT
J. HENSELER-COTTING
 Rue de Lausanne, 82



le tabac avec emballage modeste, mais contenu excellent, toujours frais et pas cher. 50 g 40 cts., 100 g 80 cts.
 Wiedmer fils S. A. Fab. de tabacs, Wasen i/E
TABAC HORN TOUJOURS BON

Fonctionnaire fédéral cherche

chambre

avec chauffage central et éventuellement pension pour le 1er juin 1934.
 Offres à transmettre à M. Demierre Albert, bureau, vote IVme section CFF., Fribourg. 12664

ON DEMANDE

un bon **VACHER**

bons gages. Entrée tout de suite.
 S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12666 F.

A VENDRE

jolie boulangerie avec magasin d'épicerie et belle installation; four mazout, travaillant 2500 kg. par mois. Affaire intéressante pour jeune ménage sérieux. Prix: Fr. 26.000.-. Nécessaire pour traiter: 7 à 8000 fr.
 S'adresser par écrit sous chiffres P 40742 F, à Publicitas, Fribourg.

PERSONNE

sachant faire une bonne cuisine bourgeoise et connaissant tous les travaux de ménage est demandée par petite famille.
 Offres par écrit avec indication de prétentions sous chiffres P 40747 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

appartement de 2, 3 ou 4 chambres, pour le 25 juin. 40745
 S'adresser: rue de la Préfecture, 205.

A LOUER

rue de l'Anclenne Préfecture, r.-de-chaussée, 2 pièces pouvant aussi servir de bureaux.
 S'adresser à Xav. Thalman, 2, rue de Romont, 12617 Fribourg.

Un

chien-loup

grandeur moyenne, s'est réfugié chez Otto Nussbaumer, Givisiez. 40748

JE CHERCHE

Jeune homme

de 16 à 18 ans, pour travaux de campagne et soigner 2 chevaux. Entrée tout de suite. Gages à convenir, bons soins assurés. 12677
 Adresser les offres à Ulysse Ramel, Lullier Jussy (Genève).

A VENDRE

ou **A LOUER**

domaine de 22 poses attenantes, bien installé. Pr renseignements, s'adresser à Amédée Pittet, 40749 Cheiry (Broye).

Mariage

Célibataire, 30 ans, catholique (branche alimentaire), sérieux, sans relations, habitant le canton de Vaud, désire connaître jeune fille catholique, pratiquant sa religion à fond, de 25 à 30 ans, ou d'une jeune veuve ayant commerce de ladite branche. Préférence de la campagne, très commerçante, travailleuse. Pas sérieuse et cheveux coupés s'abstenir. Il sera répondu aux lettres signées et accompagnées d'une photo, laquelle sera retournée.
 Faire offres par écrit sous chiffres P 40741 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

intelligente, de 19 ans, cherche place comme aide de ménage ou de magasin où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Prétentions modestes. S'adresser à Mme Hirschi, Schönberg, 41, Fribourg.

Représentants

sérieux et actifs sont demandés pour toutes les places importantes du canton pour la vente à domicile d'un appareil à stériliser les conserves. L'appareil est breveté, tout à fait nouveau, d'un fonctionnement aisé, rapide et sûr. Prix modique à la portée de toutes les bourses. Bénéfice intéressant pour revendeurs.
 Offres sous chiffres P 15559 D, à Publicitas, Delémont.

Tennis

Débutante cherche partenaire.
 Ecrire sous chiffres P 40746 F, à Publicitas, Fribourg.

Garçon de courses

libéré des écoles, est demandé par la **DROGUE-RIE NOUVELLE**, Aug. Egger & Cie, rue de Lausanne, 44.

A LOUER

appartement de 4 chambres, ch. de bonne, confort, situation tranquille et très ensoleillée, à 3 minutes de la gare.
 Offres par écrit sous chiffres P 12282 F, à Publicitas, Fribourg.

Otsego



A LOUER

pour le 25 juillet, dans quartier de Pérolles.

Appartement

de 3 grandes chambres, cuisine, balcon, eau, gaz, électricité et dépendances. Situation très ensoleillée. S'adresser sous chiffres P 12683 F, à Publicitas, Fribourg.

Vélos

le plus beau choix, aux prix les plus bas possibles par une bonne qualité, au magasin **Daler Frères, Route Neuve, 4**, derrière le **Café Continental**. 51-5
 Spécialité de machines modernes chromées, confort, 3 vitesses.

Collection: Les Bollos Fêtes

MARIE GASQUET

La Fête-Dieu

Prix: Fr. 2.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Ville de Fribourg

Enlèvement des balayures

Le public des quartiers des Places, du Collège, du Criblet, du Gambach, de Miséricorde, de Beauregard, de la Vignettaz, du Jura et de la route de la Glâne, est avisé que les balayures seront enlevées le mercredi 30 mai, en lieu et place du jeudi 31 mai, jour de la Fête-Dieu. 12663
 Direction de l'Edilité.

Tresses et pain de campagne

Je vendrai mercredi, 30 mai, sur le marché, place du Baromètre, près du kiosque, des excellentes tresses de campagne au pur beurre, ainsi que du pain de paysan extra bon. 40571

Libérez-vous des dettes hypothécaires l'argent à bon marché où?

"HABAL"

S. A. pour l'Amortissement d'Hypothèques et de Crédits de Construction, Lucerne.

offre prêts hypothécaires à 2 %, conditions de prestations et d'amortissement aisées.
 Sûretés insurpassables.
 AGENCE GÉNÉRALE
 Demandez des renseignements à **OSCAR MEIER**, Bundesgasse, 36. BERN
 On cherche encore des agents sérieux.

LAMES de plancher

Douglas-rift Ia. - Pitchèin-rift Ia. Pin du Nord Ia. Sapin, I, II, IIIe choix et pour galetas. Planches brutes créées, toujours en stock aux

Etablissements Winckler Fribourg (Tél. 15.70)

Manteaux, robes, blouses, gilets, pullovers, robes de chambres, bas, tabliers

H. SIDLER

CONFECTIONS POUR DAMES

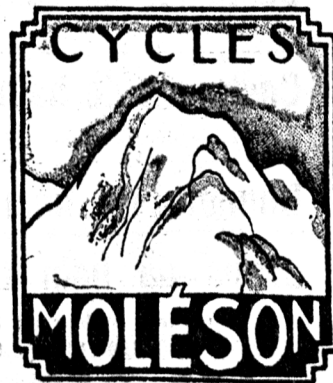
Rue des Epouses, 143

PRIX MODÉRÉS Timbres d'escompte

Terrain à bâtir

A VENDRE, à Fribourg, quelques parcelles très bien situées, à prix intéressants.

Ecrire sous chiffres P 12667 F, à Publicitas, Fribourg.



Tir Fédéral

On demande vendeurs (ses) ambulants expérimentés, pour cigares et cigarettes. 12673

Bon gain assuré selon capacités. Dépôt de garantie: Fr. 50.-

S'adr. à Alex. MARTIN, à la Civette, Fribourg.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual. dep. Fr. 3.50 au magasin **DALER frères**, route Neuve, derrière le grand café Continental. 51-2
 Encore divers articles d'optique à très bas prix.

ON DEMANDE à louer

joli appartement de 4-5 chambres, si possible avec jardin. Préférence quartier Gambach ou Miséricorde.

Ecrire sous chiffres P 40744 F, à Publicitas, Fribourg.



Le chemin pour la libération de dettes

Avec de l'argent à bon compte, basé sur l'entraide collective par la Coopérative des Bâtisses et de conversion d'hypothèques

COBAC

1re caisse suisse de libération de dettes. C'est celui par lequel on s'assure une fortune pour l'avenir. Réparti jusqu'à ce jour plus de

15 millions de francs

pour constructions de maisons et conversion d'hypothèques. Prospectus gratuits. Statuts et conditions de prêts contre envoi de 60 ct. en timbres.

Agence générale pour le canton de Fribourg:

H. SCHWAB, Meyriez/Morat
 Téléphone 2.55

On cherche des agents dans tous les districts.



TONDEUSES

avec garantie depuis Fr. 3.50

E. WASSMER, S. A. Fribourg

ON CHERCHE UN

Domestique

de confiance POUVANT traire 6 vaches. Entrée tout de suite. 12648

S'adresser à **Gustavo Biso, Cheyres**.

MEUBLES en rotin

en tous genres chaises longues, parasols, plants, chez W. Bopp, tapissier-décorateur, Fribourg, rue du Tir, 8
 Tél. 1648

A LOUER

à Belfaux, appartement de 2 chambres et cuisine, parterre surélevé, vis-à-vis gare F. M. A.

S'adresser sous chiffres P 40736 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet. Avenue de Pérolles, 23. 2 appart. de 4 chamb. 1 appart. de 5 chambres. Chauffage général. Confort moderne. 12671
 S'adresser: L. Baudère. Tél. 888.

A LOUER

pour le 1er juin
2 boxes
 pour autos

Chauffage compris.
 S'adr.: L. Baudère, Garage de Pérolles. 12672

A LOUER

pour le 25 juillet
 Rue du Simplon, 5
 1 appart. 5 chambres. Service eau chaude. Chauffage général, ascenseur. 12670
 1 local, vitrine. Rez-de-chaussée, pour bureau ou magasin.
 1 BOX pour Auto.
 S'adr.: L. Baudère. Tél. 888.

A vendre

ou **A LOUER**

dans la Glâne, un joli domaine 6 poses, av. maison d'habitation, grange, écurie, installations d'eau à la cuisine et à l'écurie, beau verger.
 S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12665 F.

A louer, au Lac-Noir, un grand

chalet meublé

S'adr. sous P 12661 F, à Publicitas, Fribourg.

Sommelière

au courant du service, cherche extra ou remplacement.
 S'adresser sous chiffres P 40750 F, à Publicitas, Fribourg.

Semaine de voyage EN SUISSE

Les autobus C. E. G. accordent, pendant la « Semaine de voyage en Suisse » qui aura lieu du 2 au 10 juin 1934, les mêmes facilités de transport que les compagnies de Chemin de fer. 2227
 Autobus C. E. G.

RIBOURG

gagne à **FRAUENFELD** par la Maison

HAIMOZ Frères

selliers militaires à Pérolles, le 1er prix Landsturm au concours de marche de la IVme Division.

Profitez des prix de victoire que la Maison vous offre sur tous les articles, pendant 3 semaines. 132-32

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

Un bon dîner pour la Fête-Dieu

grâce aux délicieux produits tels que: jambonneaux, palettes, saucissons, etc. de la

GRANDE CHARCUTERIE PAYERNOISE S. A.

A. GODEL, gérant
 Avenue de Pérolles, 8
 Tél. 14.60

Superbe volaille fraîche

provenant des PARCS Avicoles de Guin et Granges-Paccot (Lavapesson) desquels j'ai l'exclusivité de vente des produits.

Poulets - Poulardes - Chapons - Lapins

Mercredi: Grande vente

Service à domicile expéditions Fribourg 15, Rue du Tir

Au Faisan Doré

Téléph. 9.37

Grand choix!! Très bas prix
Marchandise extra fraîche
 Samedi. Banc place de l'Hôtel de Ville

L'élégance
La qualité
Le choix superbe

de nos

Vêtements

font notre Réclame

La modicité de nos prix est à la portée de toutes les bourses.

A La Perfection

MAISON SPÉCIALE DE
CONFECTIONS MASCULINES

JACQUES GUGGENHEIM - SCHNEIDER
Avenue de la Gare, 10 Fribourg

Timbres d'escompte 5 %

Domaine à louer

Par voie de soumission, joli domaine situé à **Cournillens**, de la contenance d'environ 12 poses de bon terrain.

Entrée en février 1935. 12641

Pour voir le domaine, s'adresser à **Mory Alexis**, audit lieu, et pour les conditions et soumissions, s'adresser **jusqu'au 10 juin**, à **Ed. Egger**, Buffet de la gare, Pensier. Téléphone 6.51.

Vente juridique de fleuries

Mercredi 30 mai 1934, à 10 heures, devant le domicile de **Durret Isidore**, agriculteur à **Noréaz**, l'office vendra, au plus offrant et au comptant, les **fleuries de foin** d'environ 5 poses.

12608 Office des faillites de la Sarine.

Boulangerie

A VENDRE, pour cause de santé, bonne boulangerie, située dans chef-lieu de district, avec plusieurs chambres, caves et buanderie. Chiffre d'affaires prouvé sur facture.

S'adresser sous chiffres **P 12536 F**, à **Publicitas**, Fribourg.

Vente juridique de fleuries de foin

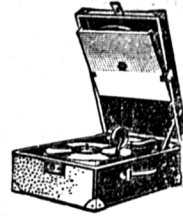
Mercredi 30 mai 1934, dès 14 heures, devant la ferme de feu **Johann Staudemann**, agriculteur, à **Marly-le-Petit**, l'office vendra au plus offrant et au comptant les **fleuries de foin** d'environ 13 poses. 12497

Office des faillites de la Sarine.

Hôtel-Pension de l'Ange

ALBEUVE (Haute Gruyère)

Station des C. E. G. — Séjour d'été agréable. — Jardins ombragés. — Cuisine renommée. — Restauration à toute heure. — Truites. — Grande salle pour Sociétés et banquets. — On prend des pensionnaires. — Prix modérés. — **Téléph. 13.** 2114
Le nouveau tenancier : **L. Beaud-Pugin.**



Pour le voyage, emportez notre
GRAMOPHONE

Portatif suisse, avantageux, à **Fr. 32.-**
Tous modèles Columbia, Paillard, dep. **Fr. 45.-**
AU DISQUE D'OR

58, rue de Lausanne Ch. Rivier



CHAUSSURES Ghill

pour enfants
très confortables et à la mode

Nos 27/29 Fr. **9.80** Nos 30/35 Fr. **10.80**

CHAUSSURES KURTH, Fribourg

DOCTEUR
PERUSSET
Médecin-dentiste
PAYERNE

de **RETOUR**

Confections pour dames
Magnifique assortiment en **MANTEAUX, ROBES, COSTUMES**, ensembles, blouses, jupes, etc.
Tissus en tous genres **Prix modérés**

J. MONNEY,
29, avenue de la Gare **FRIBOURG**



Brilliantes
BOTTINES fines,
en boxcalf noir
18.80 **16.80**
en boxcalf couleur
22.50



RICHELIEUX
nouvelles formes
et créations
à partir de **12.80**

CHAUSSURES DOSSENBACH AUX ARCADES

LE DERNIER ROMAN DE DELLY

La douloureuse victoire
d'une âme
Prix : Fr. 2.75

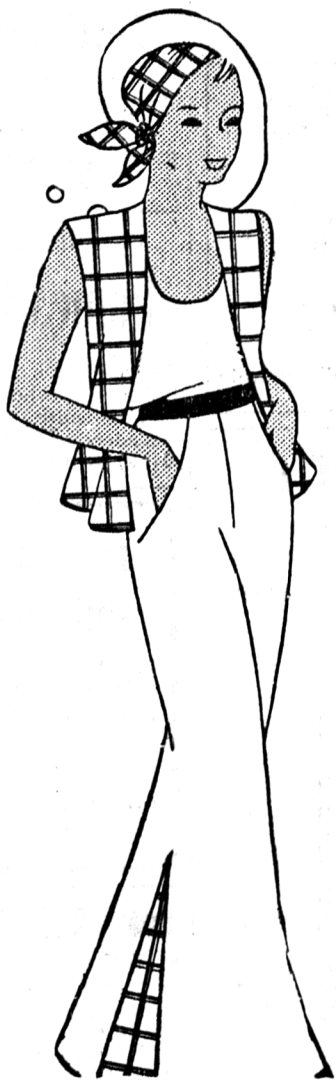
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Bureau de la place
demande

apprenti

de langue allemande et sachant le français.
Faire offres écrites avec certificats sous chiffres **P 12610 F**, à **Publicitas**, Fribourg.

POUR LA SAISON DES BAINS



CALEÇONS DE BAIN multicolores -50
coton, tricot fin
suivant gr. -90 -75 -65

CALEÇONS DE BAIN uni rouge, marine -75
et noir
1.25 1.10 -95

Caleçons de bain laine 2.45 2.25 **1.90**
couleurs unies

Costumes de bain pour enfants **1.25**
tricot coton, suivant grandeur 1.50 1.40

Costumes de bain pour enfants **3.25**
en jersey laine 3.95 3.65

Costumes de bain pour hommes **5.50**
laine décatie, teinte nègre, noir et marine

Bonnets de bain caoutchouc -45 -35 -25

Draps de bain tissu éponge
rayures couleur ou blanc, avec bord couleur
gr. 80x100 100x100 100x150 125x160 140x200
1.50 2.50 3.75 4.50 8.50

Costumes de bain pour dames, tricot **1.60**
jersey, coton uni bleu,
rouge ou marine

Costumes de bain pr dames, tricot coton **1.95**
uni, rayures fantaisie
le costume

Costumes de bain pour dames, tricot **3.90**
laine, grand décolleté
dos le costume

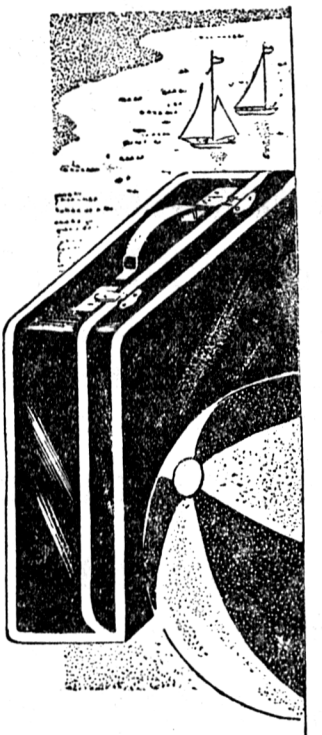
Costumes de bain pour dames, **5.50**
laine sèche, qualité su-
périeure, le costume

Costumes de bain pour dames, très mo- **8.50**
derne, superbe qua-
lité le costume

Souliers de bain caoutchouc bleu, rouge, **-.95**
blanc, mod. fantaisie
1.90 1.40 coul. unies

Casques de bain caoutchouc -95 -75 -50

Valises de bain toile cirée
noire ou couleur, marque « Wax »
grandeur 39 cm. 36 cm. 33 cm.
la pièce **4.50 3.95 3.70**



VOIR NOTRE
VITRINE
SPECIALE

A LA VILLE DE PARIS

Expéditions contre remboursement

Rue de Lausanne 2-4 Fribourg